

ALGER S'OFFRE UN LIFTING

P. 32

EL MOUDJAHID

LA RÉVOLUTION PAR LE PEUPLE ET POUR LE PEUPLE

DES CADRES ET OFFICIERS DE LA GENDARMERIE NATIONALE AU CONSEIL DE LA NATION SALAH GOUDJIL MET EN AVANT «LA PLACE CENTRALE» DE L'INSTITUTION

P. 2



EN VISITE OFFICIELLE EN SUÈDE ATTAF SE RECUEILLE SUR LA TOMBE D'OLOF PALME

P. 2



APRÈS LA RECONNAISSANCE DE LA BANQUE MONDIALE LE FMI ENCENSE L'ALGÉRIE

P. 4

PRÉVENTION CONTRE LES FEUX DE RÉCOLTES LA PROTECTION CIVILE VEILLE AU GRAIN

P. 9



- Les institutions internationales saluent
- Algérie - UE : Place à l'investissement

L'ambassadeur chinois aux journalistes : «L'ALGÉRIE EST UN PARTENAIRE STRATÉGIQUE»

P. 5

FORUM DE LA MÉMOIRE D'EL MOUDJAHID

TOURNANT DIPLOMATIQUE DE L'ALGÉRIE COMBATTANTE

IL Y A 70 ANS, LA CONFÉRENCE DE BANDUNG

P. 10



Ph. T. Rouabah

SECOURISTES PALESTINIENS À GHAZA

MAINS NUES FACE À L'HORREUR

P. 23

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

GUICHET UNIQUE, ACTES D'URBANISME, NUMÉRISATION ET PROTECTION DU PATRIMOINE ANIMALIER

LE GOUVERNEMENT ACCÉLÈRE LA CADENCE

P. 3



DES CADRES ET OFFICIERS DE LA GENDARMERIE NATIONALE AU CONSEIL DE LA NATION SALAH GOUDJIL MET EN AVANT «LA PLACE CENTRALE» DE L'INSTITUTION

Des cadres et officiers de la Gendarmerie nationale ont visité, hier, le siège du Conseil de la nation, dans le cadre des portes ouvertes organisées par cette institution, en coordination avec le ministère des Relations avec le Parlement, a indiqué un communiqué du Conseil.

Lors de sa rencontre avec les cadres et officiers de la Gendarmerie nationale, le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a rappelé «le grand intérêt porté par le Conseil, en tant qu'institution constitutionnelle, au dossier de la mémoire», en accord avec «la priorité accordée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à ce dossier national important», a précisé la même source. M. Goudjil a, en outre, souligné «l'importance de demeurer attaché à la référence novembriste authentique», qu'il a qualifiée de «boussole



aiguillant vers l'avenir escompté dans l'Algérie nouvelle et victorieuse, grâce à la conjugaison des efforts de toutes les institutions de l'État, dont la Gendarmerie nationale». Il a, dans ce sens, mis en avant «la place centrale» qu'occupe

cette institution dans le système national de sécurité, grâce, a-t-il dit, à «ses nobles missions et son attachement constant à assurer la stabilité du pays, à préserver la sécurité des citoyens et à protéger leurs biens». Visitant les différents services et

structures du Conseil de la nation, les cadres et officiers de la Gendarmerie nationale ont reçu des explications exhaustives sur l'histoire, la composition et les missions de cette institution constitutionnelle.

R. N.

EN VISITE OFFICIELLE EN SUÈDE

ATTAF SE RECUEILLE SUR LA TOMBE D'OLOF PALME

■ MOKRANE AÏT OUARABI

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a déposé hier après-midi à Stockholm (Suède), une gerbe de fleurs sur la tombe de l'ami de la Révolution algérienne, le défunt Olof Palme avant d'effectuer une visite amicale à la Fondation éponyme défendant ses idées en faveur des causes justes à travers le monde, et ce au terme de sa visite officielle au Royaume de Suède, indique un communiqué du ministère. Ce geste «intervient en application de l'engagement du président de la République à préserver la mémoire nationale de manière générale et à se remémorer les hauts faits des amis de la Révolution algérienne en particulier», souligne le communiqué. A cette occasion, «le ministre Ahmed Attaf a salué la relation particulière qui unissait le défunt Olof Palme et l'Algérie, grâce au rôle important de soutien à la cause algérienne qu'il avait joué lors de la période de la lutte armée pour le recouvrement de la souveraineté nationale outre ses valeureuses contributions à la consolidation des relations d'amitié et de coopération entre l'Algérie et la Suède durant ses mandats en tant que Premier ministre».

Par ailleurs, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étran-

ger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, s'est rendu, mardi soir, à Stockholm, pour une visite officielle au Royaume de Suède. Cette visite, a précisé un communiqué du ministère des Affaires étrangères, «s'inscrit dans le cadre de la concrétisation de la volonté des deux pays de renforcer les relations historiques qui les unissent, notamment en œuvrant à consolider leurs convergences politiques autour des principales questions d'actualité aux niveaux régional et internationaux». Sous l'impulsion du président de la République, M. Attaf cherche par cette visite à «explorer les perspectives de renforcement du partenariat économique entre les deux pays, sur la base des opportunités qu'offrent les potentialités et les avantages économiques dont ils disposent», a ajouté la même source. Ainsi, le ministre des Affaires étrangères a eu un entretien en tête-à-tête avec son homologue suédoise, M^{me} Maria Malmer Stenergard. Un entretien qui a été suivi par une réunion de travail élargie aux membres des délégations des deux pays. Lors de leur échange, les deux ministres ont passé en revue l'état des relations bilatérales et fait une «évaluation globale des dif-



férents axes et dimensions des relations historiques unissant les deux pays, en prévision de la célébration du tricentenaire du premier traité algéro-suédois, conclu en 1729 entre la Régence d'Alger et le Royaume de Suède», précise le communiqué de ministère des Affaires étrangères. Soulignant l'importance de ces «relations séculaires davantage renforcées par le soutien du Royaume de Suède à la Révolution de libération nationale», les deux ministres se sont mis d'accord d'œuvrer à «hisser le partenariat économique entre les deux pays au niveau des relations politiques privilégiées les unissant». La Suède, faut-il le souligner, s'intéresse de plus en plus au marché algérien. En septembre 2024, une mission de prospection a été organisée à Stockholm, afin d'informer les entreprises suédoises sur les oppor-

tunités d'investissement en Algérie, ainsi que sur les améliorations dans l'environnement de l'investissement introduites, grâce à une nouvelle loi sur l'investissement adoptée en juillet 2022. Il y a actuellement près d'une vingtaine d'entreprises suédoises, présentes ou représentées, en Algérie. Mais le volume des échanges commerciaux entre les deux pays reste modeste, avec moins de 300 millions de dollars par an. Sur les plans régional et international, les deux ministres ont échangé leurs vues sur des dossiers d'intérêt commun, notamment les développements de la situation au Moyen-Orient et dans la région sahélo-saharienne, en plus du conflit russo-ukrainien.

M. A. O.

K. A.

163^e SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA LIGUE DES ETATS ARABES AU NIVEAU DES MINISTRES DES AE

SOFIANE CHAÏB PRÉSIDE LA DÉLÉGATION ALGÉRIENNE

Le Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb, a présidé la délégation algérienne participant à la 163^e session ordinaire du Conseil de la Ligue des États arabes au niveau des ministres des Affaires étrangères, tenue au siège du Secrétariat général de la Ligue, sous la présidence du Royaume hachémite de Jordanie. Les travaux de cette session ont été consacrés à «l'examen des développements des questions arabes, au premier rang desquelles la cause palestinienne, qui reste au cœur de la conscience de la nation arabe, ainsi que les situations en Syrie, au Soudan, au Liban et en Somalie, et les perspectives de coopération arabe avec les partenaires régionaux et internationaux», a indiqué, hier, un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

Cette réunion a été l'occasion de réaffirmer l'engagement constant de l'Algérie en faveur des droits du peuple palestinien, en particulier dans les circonstances critiques qu'il traverse, avec un appel à la cessation de l'agression, à l'achèvement de l'aide humanitaire et à la contribution à la reconstruction des zones détruites par l'entité sioniste», a précisé la même source. Le communiqué ajoute également que l'Algérie soutient les démarches visant à obtenir l'adhésion pleine et entière de la Palestine à l'ONU, ainsi que l'établissement d'un État indépendant dans les frontières de 1967, avec pour capitale Al-Qods (Jérusalem). Il a également été «souligné la volonté de l'Algérie de renforcer l'action arabe commune et d'ancrer le principe de solidarité face aux défis régionaux». Par ailleurs, le Conseil de la Ligue arabe a salué les efforts continus de l'Algérie, en sa qualité de membre arabe non permanent au Conseil de sécurité, en soutien à la cause palestinienne.

Le Conseil a également félicité l'Algérie pour l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations unies de ses principes directeurs sur le financement du terrorisme, ainsi que pour le succès de sa présidence du processus de négociation qui a abouti à l'adoption d'une convention internationale globale sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et de la communication à des fins criminelles, selon le communiqué du ministère.

EL MOUDJAHID

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Edité par l'EPE-SPA

EL MOUDJAHID

au capital social de 200.000.000 DA
20, rue de la Liberté, Alger

Président-Directeur Général
Directeur de la publication
Brahim TAKHEROUBTE

DIRECTION GENERALE
Téléphone : 021.73.79.93 - Fax : 021.73.89.80
REDACTION EN CHEF
Téléphone : 021.73.99.31 - Fax : 021.73.90.43
Internet : http://www.elmoudjahid.dz
E-mail : elmoudjahid@elmoudjahid.dz

BUREAUX REGIONAUX
ORAN
Maison de la Presse
3, place du 1^{er} Novembre - Tél. : (041) 29.34.94
ANNABA
2, rue Condorcet - Tél. : (038) 45.12.32
BORDJ BOU-ARRERIDJ
Ex-siège de la wilaya
Rue Mebarkia-Smail, B.B.A. 34000
Tél/Fax : (035) 68.69.63
SIDI BEL-ABBES
Maison de la presse Amir-Benaïssa
Immeuble Le Garden, S.B.A.
Tél/Fax : (048) 54.42.42
BEJAIA
Bloc administratif, rue de la Liberté. Tél/Fax : 034.12.97.88

TIZI OUIZOU :
Cité Mohamed-Boudiaf (ex-2.000 logs) Bâtiment 3, 1^{er} étage, Nouvelle ville
Tél. - Fax : (026) 21.73.00
MASCARA : Maison de la Presse
Rue Senouci-Habib
Tél.-Fax : (045) 75.27.50
PUBLICITE
POUR VOTRE PUBLICITE, S'ADRESSER A :
Publicité «ANEZ»
l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de
Agence ANEP : 01, avenue Pasteur-Alger
Tél. : (020) 05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : (020) 05.11.48 / 020.05.13.45/020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
ORAN : 3, rue Mohamed-Khemisti
Tél. : (041) 39.10.34. Fax : (041) 39.19.04 - Téléc : 22.320
agence.oran@anep.com.dz
ANNABA : Centre d'affaires El Djouhara, 9 Avenue de l'ALN
Tél. : (038) 43.67.69 ou 72 - Fax : (038) 43.67.67
agence.annaba@anep.com.dz
agence.oargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Régie publicitaire
EL MOUDJAHID
20, rue de la Liberté, Alger - Tél./Fax : 021.73.56.70
ABONNEMENTS
Pour les souscriptions d'abonnements, achats de journaux ou commandes de photos, s'adresser au service commercial : 20, rue de la Liberté, Alger.
COMPTES BANCAIRES
Agence CPA Che-Guevara - Alger
Compte dinars n° 00 400 102 401 703 860 117
Agence BNA Liberté
- Dinars : 001 00605 0300 004413/14
- Devises : 001 006050310010078/57
Cptes BDL - Agence Port Saïd
- Dinars : 005 001074002478620/28
- Devises : 005001074572478620/30
Edité par l'EPE-SPA
EL MOUDJAHID
Siège social : 20, rue de la Liberté, Alger
IMPRESSION
Edition du Centre : Société d'Impression d'Alger (SIA)
Edition de l'Est : Société d'Impression de l'Est, Constantine
Edition de l'Ouest : Société d'Impression de l'Ouest, Oran

Edition du Sud :
Unité d'Impression de Ouargla (SIA)
Unité d'Impression de Béchar (SIA)
DIFFUSION
Centre : EL MOUDJAHID
Tél. : 021.73.94.82
Est : SARL «K.D. Ps.»
Tél-fax : 044.38.11.39
Mobile : 0550.55.21.27
Ouest : EURL KHALED DIFFUSION
Mobile : 0668.37.69
Béchar : EURL KHALED DIFFUSION
Mobile : 0668.37.69
Ouargla : EURL BENKANOU DIFFUSION
Tél. : 029.76.10.88 / Mobile : 0798.31.25.38
France : IPS (International Press Service)
Tél. 01-46-07-63-90

L'édition du 23 Avril a été tirée à 12.400 exemplaires.

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation...

GUICHET UNIQUE, ACTES D'URBANISME, NUMÉRISATION ET PROTECTION DU PATRIMOINE ANIMALIER

LE GOUVERNEMENT ACCÉLÈRE LA CADENCE

Suivi et mise en œuvre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune : tels sont les principaux points à l'ordre du jour de la réunion du gouvernement, tenue hier, présidée par le Premier ministre Nadir Larbaoui.

■ FARID AÏT SAËDA

L'exécution des instructions données par le Président lors du Conseil des ministres du 20 avril a constitué l'essentiel du menu, en sus de l'examen de communications et de projets de loi relatifs à plusieurs secteurs.

Ainsi, l'activation du guichet unique d'investissement et le renforcement de ses prérogatives ont été évoqués, à travers l'examen d'un projet de décret exécutif modifiant et complétant le décret exécutif 15-19 du 15 janvier 2015, fixant les modalités d'instruction et de délivrance des actes d'urbanisme, afin de simplifier les procédures liées aux actes d'urbanisme au profit des investisseurs et d'élargir les prérogatives du guichet unique dédié aux grands projets et aux investissements étrangers, ainsi que des guichets uniques décentralisés relevant de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI).

D'autre part, le gouvernement a procédé à l'examen d'un avant-projet de loi portant actualisation du schéma national d'aménagement du territoire à l'horizon 2030. Cette loi constitue un outil important pour encadrer, orienter et coordonner les efforts sectoriels afin de garantir la concrétisation de la vision stratégique du président de la République pour le développement global, la durabilité territoriale et la promotion d'une gouvernance efficace du territoire.

Toujours dans le cadre de l'application



des instructions du président de la République, et plus particulièrement la mise en œuvre du Plan national de numérisation, le gouvernement a entendu un rapport d'étape sur l'état d'avancement des projets de numérisation des services relevant du ministère

des Finances, notamment les domaines, les impôts et les douanes.

Dans le secteur de la protection du patrimoine animalier, le gouvernement a examiné un avant-projet de loi modifiant la loi 88-08 du 26 janvier 1988, relative aux activités de

médecine vétérinaire et à la protection de la santé animale, en vue d'y intégrer des mesures dissuasives pour la protection du patrimoine animalier et contribuant à la préservation des ressources financières nationales.

Par ailleurs, le gouvernement a finalisé l'examen de l'avant-projet de loi modifiant et complétant la loi 03-02 du 17 février 2003, fixant les règles générales d'utilisation et d'exploitation touristique des plages. Cette révision vise à améliorer ce cadre juridique en vue d'une meilleure exploitation des plages, de garantir leur accès gratuit au public et d'assurer la fourniture de services de qualité aux estivants.

Enfin, le gouvernement n'a pas manqué d'évoquer un sujet d'actualité, à savoir la violence autour des matches de football, que ce soit dans les stades ou en dehors. Il a entendu une communication sur les efforts déployés pour lutter contre le phénomène de la violence survenu récemment dans certains stades, notamment en insistant sur l'appel à toutes les parties concernées afin qu'elles fassent preuve de responsabilité, rejettent les discours de haine dans les médias sportifs et veillent à ce que les compétitions entre équipes reflètent des valeurs sportives élevées et une éthique irréprochable et donnent une image civilisée d'une compétition saine et honorable, exempte de tout fanatisme sportif.

F. A.

DES OFFICIERS DE LA GENDARMERIE NATIONALE EN VISITE AU MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

UNE COOPÉRATION INSTITUTIONNELLE RENFORCÉE

■ KAMELIA HADJIB

Dans le cadre de la mise en œuvre de la vision stratégique du gouvernement en matière de consolidation du cadre de coordination institutionnelle entre les différentes institutions de l'Etat, une délégation composée d'officiers et de cadres de la Gendarmerie nationale a effectué, hier, une visite de terrain au siège du ministère des Relations avec le Parlement.

Cette initiative fait suite à la journée de formation organisée la veille, le 22 avril, à l'École supérieure de la Gendarmerie nationale à Zéralda, sous le thème «La coordination institutionnelle en Algérie et les mécanismes de collaboration entre les pouvoirs», une rencontre tenue en coordination entre le ministère des Relations avec le Parlement et le commandement de la Gendarmerie nationale.

La visite s'inscrit dans une dynamique de consolidation des acquis théoriques abordés durant cette session de formation, notamment ceux liés à la loi organique n°16-12 fixant l'organisation, le fonctionnement et les relations entre l'Assemblée populaire nationale, le Conseil de la nation et le gouvernement.

Accueillant la délégation, le ministre des Relations avec le Parlement, Kaoutar Krikou, a présenté une vue d'ensemble sur la genèse, les missions et les prérogatives de son département ministériel, en soulignant son rôle fondamental dans le dialogue et la coordination entre les



deux pouvoirs, exécutif et législatif, notamment à travers le suivi du processus de validation des textes législatifs et la mise à jour des lois en vigueur.

M^{me} Krikou a également mis en lumière la contribution du ministère à la stratégie nationale de numérisation, avec la mise en place de plateformes numériques en partenariat avec l'Assemblée populaire nationale, permettant une gestion plus efficace des préoccupations des députés et une transparence accrue des échanges institutionnels.

Elle a ajouté que cette initiative reflète une volonté claire de l'État de renforcer la gouvernance, d'améliorer l'accessibilité et de répondre plus rapidement aux besoins des citoyens.

Cette démarche, selon elle, vise à faciliter la remontée des questions des députés et leur traitement par les secteurs concernés. Elle a affirmé, à ce sujet, que l'objectif de la création de ces plateformes numériques

est d'atteindre l'intégration institutionnelle et l'efficacité dans l'action.

Saisissant l'occasion, la ministre a salué, avec insistance, le professionnalisme de la Gendarmerie nationale et ses efforts constants dans le maintien de la sécurité, l'application des lois, la protection des frontières et la lutte contre toutes les formes de criminalité.

La visite s'est conclue par la projection d'un film institutionnel présentant les missions et les outils numériques du ministère, suivie d'une tournée au sein de plusieurs directions, telles que la direction du suivi législatif et des affaires juridiques et la direction de la coopération et des études, permettant à la délégation de découvrir de manière concrète les fonctions assurées par chaque service dans le cadre de la mission institutionnelle du ministère.

K. H.

PROLONGATION DU CONGÉ DE MATERNITÉ BENTALEB PRÉSENTE LE PROJET DE LOI AUX DÉPUTÉS

Le ministre de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a présenté, mardi à l'Assemblée populaire nationale (APN), le projet de loi modifiant et complétant la loi relative aux assurances sociales, portant prolongation du congé de maternité.

Lors de son exposé devant la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaoutar Krikou, M. Bentaleb a précisé que ce texte actualisé intervenait «en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, prévoyant la prolongation du congé de maternité de la femme travailleuse pour une durée totale de 5 mois, en contrepartie d'une indemnité journalière du salaire d'une durée de 150 jours, au lieu de 98 jours prévus par la loi en vigueur».

Pour le ministre, ce projet de loi exprime «l'engagement du président de la République à renforcer la protection des nourrissons et des mères travailleuses ayant accouché, en leur permettant de bénéficier d'une période suffisante pour se rétablir et prendre soin du nouveau-né, durant les premiers mois de sa vie». Il a indiqué que cet amendement se veut «un apport qualitatif en matière d'assurance maternité, surpassant les normes et les recommandations mises en place par l'Organisation internationale du travail (OIT) en la matière, que ce soit en termes de durée ou du taux d'indemnité».

M. Bentaleb a précisé que ce projet de loi permet à la femme travailleuse, assurée sociale, en cas de naissance d'un enfant atteint d'un handicap, d'une malformation congénitale ou d'une maladie grave nécessitant un accompagnement ou une intervention médicale, de bénéficier, après 150 jours, d'une première prolongation de 50 jours directement après la fin de la période légale du congé de maternité, et d'une seconde prolongation qui peut atteindre 165 jours supplémentaires, si l'état de santé du nouveau-né l'exige.

Pour le ministre, ces nouvelles dispositions «accorderont à la femme travailleuse le droit de bénéficier des prestations prévues par la législation en vigueur en matière d'assurance sociale, notamment la comptabilisation de ces périodes pour la retraite».

Ce projet de loi «jette les bases d'un nouvel acquis qui s'ajoute à ceux réalisés au profit de la femme travailleuse afin de renforcer et de préserver sa place au sein de la société et contribuer ainsi à améliorer son rendement professionnel».

R. N.

LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES RELÈVENT LES PROUESSES DE L'ALGÉRIE

TOUS LES INDICATEURS SONT AU VERT

Tous les indicateurs sur l'Algérie auprès des grandes institutions financières internationales sont au vert. Après le rapport de la Banque mondiale (BM), publié il y a quelques jours, dans lequel les efforts consentis par l'État algérien en faveur de l'investissement et de la diversification de l'économie ont été mis en exergue, le Fonds Monétaire International (FMI) a publié, à son tour, une projection sur les perspectives de l'économie mondiale pour l'an 2025, dans laquelle la croissance économique de l'Algérie pour 2025 est estimée à 3,5%, en hausse de 0,5% par rapport à l'estimation pour 2024, alors que l'inflation devrait reculer à 3,7%, après avoir été de 9,7% en 2023.

■ FARID AÏT SAËDA

Ces estimations, émanant d'un organisme financier qui est l'un des plus importants au monde, puisqu'il prête de l'argent aux États et régule les budgets de nombreux pays débiteurs, confirment un redressement économique perceptible. Alors que les années Covid-19, qu'on peut quantifier à quatre (de 2020 à 2023) si l'on prend en considération les années de ralentissement économique dû à la pandémie et aussi celles de la reprise laborieuse à cause de la stagnation des marchés internationaux, ont constitué un frein à une stratégie économique énoncée et lancée en 2019, celles qui ont suivi ont consacré le début de sa concrétisation. En tenant compte du contexte politico-économique international, de la nécessaire période de transition vers la nouvelle approche économique et aussi – et surtout – des résistances au niveau local, maintes fois dénoncées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lesquelles résis-

tances se manifestent par la persistance d'entraves bureaucratiques, la provocation de fausses pénuries et le contournement de la réglementation, il faut dire que les résultats, réalisés en un laps court, sont appréciables. Les prévisions du Fonds Monétaire International tablent même sur une augmentation du produit intérieur brut (PIB), pour atteindre 268,89 milliards de dollars en 2025, un record, ce qui mettrait l'Algérie sur la bonne voie pour atteindre l'objectif fixé par le président de la République pour fin 2027 : 400 milliards de dollars de PIB.

Si la Banque mondiale et le Fonds Monétaire International en sont arrivés à pouvoir quantifier les perspectives de l'économie algérienne, c'est grâce, en grande partie, à la fiabilité des statistiques fournies par l'État algérien. Le mérite de l'existence de ces statistiques revient au président de la République qui n'a eu de cesse d'insister sur l'importance de numériser l'économie nationale et de fournir, aussi bien aux administrations et opérateurs économiques al-



gériens qu'aux partenaires étrangers, des données précises, fiables et consolidées sur tout ce qui touche à l'économie (nombre d'unités, superficies, rendements, main d'œuvre, achats/ventes, évolutions de la production...), afin qu'ils aient une idée claire sur la réalité du terrain, surtout en amont de projets d'investissement. La BM et le FMI se sont, d'ailleurs, appuyés sur les données et les chiffres communiqués par des institutions et organismes algériens dans l'élaboration de leurs rapports. Le cap mis sur la numérisation des données a, d'autre part, donné plus de crédibilité aux institutions et entreprises algériennes, puisque les chiffres sont plus parlants que les textes. Si, dans les médias, une image vaut mieux que mille discours, en économie, une statistique vaut mieux que mille arguments.

F. A.

APRÈS LA RECONNAISSANCE DE LA BANQUE MONDIALE LE FMI ENCENSE L'ALGÉRIE

■ KARIM AOUDIA

Dans un contexte mondial tendu, l'économie algérienne fait figure d'exception, en se distinguant avec de nouvelles prouesses inédites mises en relief dans le dernier rapport prévisionnel du Fonds monétaire international (FMI) pour cette année 2025. Il en ressort, d'entrée, trois indicateurs clés annonciateurs d'une embellie remarquable, à savoir une chute historique de l'inflation, une progression notable du produit intérieur brut (PIB) et une croissance économique en consolidation croissante consolidée durant cette année. Concernant l'inflation, et après un pic après un pic de 9,3% enregistré en 2023, le taux devrait se stabiliser à 3,7% en 2025, selon les prévisions du FMI. Une réduction inédite à dimension spectaculaire, en vertu de laquelle l'économie nationale se singularise, notamment, dans son espace régional, tant elle tranche avec la tendance inflationniste observée ailleurs dans la zone MENA. En Algérie, le retour à la stabilité des prix est synonyme d'un souffle nouveau pour les ménages, ceux de la classe moyenne, et plus particulièrement la population issue des catégories vulnérables, dont l'amélioration continue des conditions de vie est au cœur des priorités de l'État, conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. S'agissant du PIB, le rapport du FMI informe que son montant pour 2025 sera de 268,89 milliards de dollars, contre 260 milliards initialement prévus. Cette révision, soit près de 9 milliards de dollars supplémentaires, témoigne d'une dynamique économique plus robuste que



prévue. Elle est, notamment, tirée par une meilleure gestion des ressources naturelles, des réformes structurelles engagées et une amorce réussie de diversification économique. Pour ce qui est de la croissance, celle-ci est de l'ordre de 3,5% pour l'année en cours, soit une progression de 0,5%, indique le dernier rapport du FMI. En matière d'évolution du rythme de la croissance, l'Algérie se place en position de leader au niveau de bassin méditerranéen, comme l'a rappelé, à juste titre, le président de la République lors d'une récente rencontre avec les opérateurs économiques, initiée par le CREA sous le slogan «2025, année de succès économique». Dans son dernier rapport prévisionnel, le FMI a bien précisé que la croissance économique en Algérie est bien supérieure à plusieurs autres pays de la région MENA, à l'instar, notamment, de l'Arabie saoudite (3%). Il s'agit là d'un véritable exploit à répertorier dans les annales de l'économie algérienne, objet d'un redéploiement spec-

taculaire sous la gouvernance éclairée du président de la République Abdelmadjid Tebboune. Et pour cause, les données prévisionnelles du FMI concernant l'économie nationale font que l'Algérie, dont le statut de puissance économique est incontournable dans la sphère arabe et au niveau du continent africain, avance à pas sûrs pour se faire place parmi les pays émergents. Il est attendu de voir cet objectif se muer en réalité palpable au plus tard dès 2027, comme l'a affirmé le chef de l'État, lors de ladite rencontre du CREA citée plus haut. Les données du FMI confirment, par ailleurs, les analyses optimistes publiées récemment par la Banque mondiale. L'institution de Bretton Woods avait salué l'évolution positive de l'économie algérienne, marquée par une amélioration des finances publiques, une reprise des investissements et un climat d'affaires en nette amélioration. Elle soulignait également la stabilité monétaire et budgétaire du pays, ainsi que son potentiel dans les secteurs non pétro-

liers. Aux indicateurs salués dans le dernier rapport du FMI, s'ajoute un autre paramètre qui distingue l'économie algérienne, l'absence totale de la dette extérieure. En d'autres termes, l'Algérie, et depuis l'accession du Président Tebboune à la magistrature suprême, conserve à ce jour son autonomie financière, ce qui est un fait rare dans un monde où de nombreux pays émergents et même les plus développés sont contraints par l'endettement massif. Cet atout de taille est à même de permettre à l'État algérien de poursuivre son processus de réformes sans pression extérieure, et de financer ses politiques publiques, en s'appuyant sur ses propres ressources. En parallèle, la dynamique des investissements, aussi bien publics que privés, s'intensifie. Leur nombre enregistré au niveau de l'AAPI avoisine les 14.000 projets, d'une valeur de 6.000 milliards DA. Les secteurs de l'Énergie, de l'Industrie, de l'Agriculture, du Numérique et des Énergies renouvelables figurent en tête des domaines stratégiques où l'État a déjà engagé la réalisation d'une série d'investissements d'envergure. L'Algérie attire de plus en plus de partenaires internationaux, séduits par un environnement macroéconomique stabilisé, un marché en expansion et une volonté politique affirmée de diversification. Fondée sur le principe de la souveraineté et de la réforme progressive et l'investissement dans les capacités nationales, l'économie algérienne a acquis cette capacité de produire des résultats tangibles, même en période de turbulences mondiales.

K. A.

L'AMBASSADEUR CHINOIS SE CONFIE À DES JOURNALISTES
DE LA PRESSE NATIONALE :

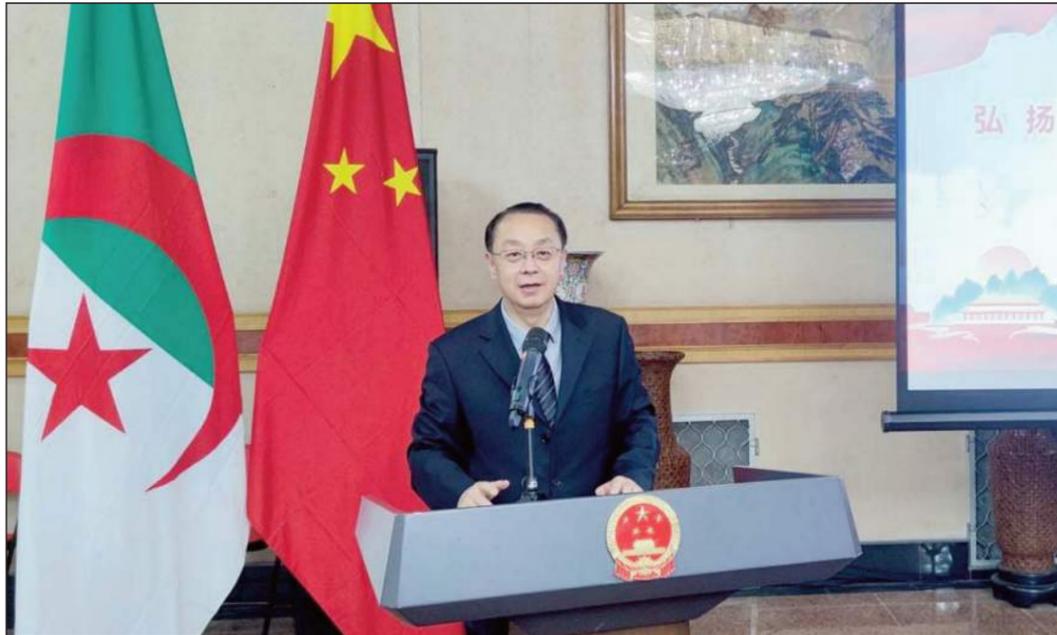
«L'ALGÉRIE EST UN PARTENAIRE STRATÉGIQUE»

● *Ouverture prochaine du premier centre Confucius en Algérie*

■ SAMI KAIDI

L'ambassadeur de Chine en Algérie a organisé, hier, une conférence de presse au profit de plusieurs organes de la presse nationale dont *El Moudjahid*. Une occasion pour revenir sur l'élan prometteur que connaît la relation algéro-chinoise. D'emblée, Dong Guangli a indiqué que l'Algérie, pays central dans le Monde arabe, en Méditerranée et en Afrique, est un partenaire stratégique et indispensable pour la Chine. "Je constate de visu, depuis mon arrivée, que la diplomatie algérienne est très active. La Chine apprécie fortement le rôle joué par l'Algérie dans la région et dans le monde", a-t-il fait savoir avant d'ajouter que Pékin souhaite renforcer sa coopération avec notre pays.

"Ces deux dernières années, Alger et Pékin, se sont engagés à donner un nouvelle impulsion au développement de la relation commune. Sur le plan politique, la confiance mutuelle s'est approfondie. La coordination entre les deux nations est régulière sur les questions bilatérale, régionale et internationale. Les deux pays se soutiennent mutuellement dans une période cruciale de leur développement et font face ensemble aux enjeux de l'heure", a-t-il mis en exergue avant d'affirmer que sur le plan économique et commercial, Alger et Pékin, élargissent leur coopération dans des domaines tels que les énergies renouvelables, la finance et la numérisation.



"Je vais vous faire une confiance. L'investissement est devenu le point fort de notre coopération pragmatique. Les investissements chinois en Algérie ont déjà dépassé les 5 milliards de dollars. Il y a de cela quelques jours s'est tenu le forum algéro-chinois sur l'investissement. Une rencontre qui s'est déroulée à un haut niveau de représentation. Suite à quoi ont été signés 8 accords de partenariat d'un montant de deux milliards de dollars", s'est-il réjoui avant d'appeler à élever ce partenariat stratégique global à un niveau supérieur.

"Je mets à profit cette opportunité pour féliciter l'Algérie et sa brillante élection à la vice-présidence de l'Union africaine (UA) et

au Conseil de paix et de sécurité de la même organisation", a-t-il expliqué, avant de faire la promesse solennelle que durant sa mission, il fera avancer davantage l'amitié entre Alger et Pékin. "Mon pays n'oubliera jamais le soutien de l'Algérie au principe d'une seule Chine et pour la restauration de notre siège onusien. Aujourd'hui, notre relation permettra d'apporter davantage de paix et de stabilité pour le monde"

Poursuivant ses propos, l'ambassadeur a abordé le volet culturel de la coopération en rappelant que l'Algérie a accueilli plusieurs groupes de touristes chinois envoûtés par les charmes de notre pays.

"Sur ce même registre, il

convient de signaler que la culture chinoise est très appréciée et l'université d'Alger-2 abritera prochainement le premier centre Confucius en Algérie.

Pékin disposé à renforcer son transfert technologique

Ne s'arrêtant pas en si bon chemin, Dong Guangli, a fait part de la disposition de l'empire du Milieu pour partager avec l'Algérie son expérience et son expertise pour la diversification de l'économie algérienne et la construction de l'Algérie nouvelle.

"L'Algérie est devenue une destination attractive pour les investissements directs étrangers, créateurs

de richesse. Elle est en passe de rejoindre le rang des pays émergents. Pékin est, dans cette droite ligne, prête à renforcer le transfert technologique et l'innovation au profit de la prospérité de votre nation", a-t-il assuré, avant de noter que la sécurité énergétique et alimentaire, la cybersécurité, la lutte contre les maladies infectieuses sont autant de thématiques qui intéressent l'Algérie et la Chine.

Dernier point, mais ô combien important... Alors que le monde traverse des bouleversements sans précédent, il était évidemment attendu que les grandes questions internationales soient au cœur de cette exercice. L'Algérie et la Chine partagent une vision commune sur de nombreux dossiers. L'ambassadeur a rappelé, dans la foulée, la position de son pays concernant la situation en Palestine et au Sahara occidental occupés. "La Chine soutient la cause juste du peuple palestinien pour restaurer ses droits légitimes. 14 factions palestiniennes ont été réunies ensemble, l'année dernière, à Pékin pour un dialogue en vue de renforcer l'unité", a-t-il souligné, avant de dire, par ailleurs, que personne n'a le droit à forcer les Palestiniens de Ghaza à quitter leur patrie. Concernant le Sahara occidental occupé, Guangli a rappelé que la Chine soutient les efforts de l'ONU pour parvenir à une solution juste et durable dans le cadre du droit international et des résolutions pertinentes, et a souligné la nécessité d'assurer au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination.

S. K.

M^{me} HAMLAOUI À LA RENCONTRE INTERACTIVE DES FEMMES À TIZI OUZOU LES ACTRICES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE EN RÉUNION

■ De notre bureau :
BELKACEM ADRAR

C'est dans une ambiance empreinte d'échanges constructifs et libres que s'est tenue, hier à Tizi-Ouzou, une rencontre interactive réunissant les actrices de la société civile. Supervisée par la présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), M^{me} Ibtissem Hamlaoui, cette rencontre durant laquelle des représentantes d'associations et organisations diverses, étudiantes, fonctionnaires, cadres d'entreprises... se sont retrouvées pour débattre du rôle que devrait jouer la gent féminine face aux profondes mutations socio-économique que connaît le pays. Renforcer la place de la femme dans la dynamique de développement national et faire d'elle un acteur central dans la construction d'une Algérie plus forte, plus solidaire, plus prospère et surtout résiliente à tous les dangers de déstabilisation, est le principal objectif de cette manifestation — qui s'est déroulée à la salle de spectacles du cinéma Djurdjura —, a résumé la présidente de l'ONSC. Selon cette dernière, l'événement est organisé dans le cadre d'une série de rencontres initiées par cette instance rattachée à la présidence de la République pour renforcer le rôle de la femme « dans l'élévation de la société vers une conscience plus forte des enjeux et défis nationaux, et vers une plus grande participation à la réus-



site du développement et de la prospérité de notre pays ». S'exprimant à l'ouverture de cette manifestation, Ibtissem Hamlaoui a salué l'engagement des femmes de la région dans l'émancipation et l'éveil sociétal, ainsi que dans le développement économique du pays. Pour la présidente de l'ONSC, la rencontre a été l'occasion d'écouter les préoccupations, les idées et les propositions des participantes. « Elle a également permis de mettre en avant les efforts de l'État pour encourager une participation féminine active

dans tous les domaines : politique, scientifique, culturel, économique et sportif », a-t-elle déclaré à la presse, en marge de ce rendez-vous interactif mis à profit par les participantes pour réitérer le soutien indéfectible de la société civile aux autorités du pays, à l'ANP et à tous les autres services de sécurité qui veillent sur la sécurité du pays et de son peuple. « Aucun progrès ne peut être envisagé sans la participation sérieuse et efficace de la femme », a insisté l'hôte de la ville de Tizi-Ouzou, en rappelant le rôle his-

torique des femmes algériennes et leur engagement constant, non seulement durant la guerre de Libération, mais aussi dans la défense de l'unité nationale et la souveraineté de l'État. Par sa vision renouvelée et son ouverture sur les compétences féminines, l'ONSC « mise aujourd'hui sur les capacités des femmes algériennes pour être des actrices principales dans l'action associative et les initiatives citoyennes, qui sont devenues un outil stratégique incontournable pour le développement du pays et de la société », a-t-elle par ailleurs souligné dans son allocution, en assurant que l'organisation de telles rencontres interactives « témoigne d'une volonté nationale de renforcer la voix des femmes dans les processus de décision et de développement d'une Algérie moderne et résolument tournée vers l'avenir ».

B. A.

INVESTISSEMENT ALGÉRIE - UE

LE SOCLE D'UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE

La délégation de l'Union européenne en Algérie, en collaboration avec l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et le ministère des Affaires étrangères, a tenu, hier, la conférence de clôture du projet «Partenariat euro-algérien pour l'investissement durable», à l'hôtel Sheraton, Club-des-Pins, Alger.

■ SAMIA BOUHLALIB

Cet événement a marqué une étape décisive dans la construction d'un partenariat stratégique entre l'Algérie et l'Union européenne en matière d'investissement. Cette conférence de haut niveau a réuni plusieurs personnalités de premier plan : des experts, des représentants du secteur privé, de la recherche, de plusieurs ministères et de missions diplomatiques ont pris part à la rencontre.

L'événement a permis de dresser un bilan des deux années d'activités du projet-pilote, lancé en 2023, dont l'objectif était d'initier un partenariat ambitieux entre l'Algérie et les pays européens. Ciblants les secteurs à fort potentiel pour les investissements directs européens, le projet a favorisé la promotion de l'Algérie comme destination d'investissement à travers 14 missions organisées en Europe. Cette démarche a permis de mettre en lumière les nombreuses opportunités d'un partenariat renforcé, d'un potentiel inexploité du partenariat entre l'Algérie et l'Europe, alors même que l'Europe demeure le premier partenaire économique et investisseur en Algérie.

Cette conférence, intitulée «Algérie - UE : Nouvelles dynamiques d'investissement et perspectives de coopération dans un monde en mutation», a permis des échanges qui ont mis en avant des recommandations concrètes, pour améliorer le climat des affaires en Algérie et encourager les IDE dans les secteurs productifs



Ph. : S.B.

créateurs d'emplois et de valeur ajoutée. Au cœur de cette dynamique s'inscrit le « Nouveau Pacte pour la Méditerranée », désormais porté par la Commission européenne pour la Méditerranée, Dubravka Šuica. Cette nouvelle feuille de route entend approfondir la coopération avec les voisins du Sud sur des enjeux structurants : investissements durables, transition énergétique, résilience climatique, sécurité, mobilité et culture. Le projet « Partenariat Euro-Algérien pour l'investissement durable » a également permis la mise en place

d'un groupe d'experts algéro-européens. Les objectifs de ce projet s'articulent autour de cinq axes principaux. Il s'agit tout d'abord de la mise en place d'un groupe d'experts économiques algéro-européens, chargé d'entretenir un dialogue permanent et de produire des études conjointes sur les opportunités de coopération et d'investissement : l'organisation régulière d'événements dédiés aux relations économiques entre l'Algérie et les pays européens ; l'identification de secteurs et de chaînes de valeur en Algérie

présentant un fort potentiel pour les investissements directs étrangers (IDE) européens ou pour des opérations de délocalisation ; la promotion de projets concrets d'IDE ou de délocalisation, à travers un accompagnement ciblé des investisseurs et enfin, le développement d'outils d'information sur l'environnement d'investissement en Algérie.

Ce projet s'inscrit pleinement dans les réformes structurelles engagées par l'Algérie en vue de diversifier son économie et d'attirer davantage d'investissements.

S. B.

PIÈCE CENTRALE DU PARTENARIAT EURO-MÉDITERRANÉEN L'ALGÉRIE RESSERRE SES LIENS AVEC L'UE

C'est dans un contexte international marqué par de profondes mutations que Stefano Sannino, directeur général de la DG MENA à la Commission européenne, a salué hier la réussite du projet Sustainable Investment Partnership (SIP), qu'il qualifie de « réussite exemplaire de la coopération entre l'Union européenne et l'Algérie ». Face à la fragmentation du commerce mondial, accentuée par les récentes tensions tarifaires prises par les États-Unis, l'Union européenne entend resserrer ses liens avec ses partenaires de proximité. C'est dans cette logique que s'inscrit l'Algérie, présentée comme « une pièce centrale du partenariat euro-méditerranéen », et un acteur stratégique pour la relance d'un agenda commun de prospérité. Stefano Sannino a indiqué que l'Union européenne demeure, de loin, le premier partenaire économique et investisseur en Algérie, soulignant la « solidité de cette relation mais aussi son fort potentiel pour l'avenir ». Le haut responsable européen a insisté sur la nécessité d'ancrer ce partenariat dans « un cadre commercial fondé sur des règles claires et prévisibles ». Saluant les résultats concrets du projet SIP — 14 roadshows organisés en Europe, plus de 250 entreprises rencontrées, et la création d'un groupe d'experts algéro-européen —, il a appelé à capitaliser sur ces acquis pour construire, ensemble une feuille de route partagée pour l'investissement en Algérie. La clôture du programme marque en effet le point de départ d'une nouvelle étape, avec la préparation d'un programme de jumelage avec l'AAPI, prévu pour 2026. Celui-ci visera à améliorer le climat des affaires, attirer de nouveaux investissements européens, faciliter le commerce bilatéral et soutenir l'accès des entreprises algériennes au marché européen.

Autre priorité : le développement de Zones économiques spéciales, de Partenariats Public-Privé et la mobilisation des financements européens.

S. B.

OMAR REKKACHE, DG DE L'AAPI : « L'HEURE EST À L'ACTION »

A ce propos, Omar Rekkache, DG de l'AAPI a affirmé que le partenariat entre l'Algérie et l'Union européenne amorce une nouvelle étape, marquée par la volonté partagée de « dépasser les phases de diagnostic et d'études pour s'engager résolument dans l'action ». Soulignant que cette dynamique renouvelée doit désormais se traduire par « des projets concrets contribuant à la création de valeur ajoutée, à la création d'emplois et au renforcement de la compétitivité de l'économie et des intérêts des deux parties ». Il a également souligné que la construction d'un partenariat stratégique dans le domaine de l'investissement entre les deux parties « n'est plus un choix mais une nécessité, notamment à la lumière des profondes mutations géoéconomiques que connaît le monde, lesquelles imposent une intensification de la coordination, une complémentarité accrue ainsi qu'une orientation des investissements vers de nouveaux horizons favorisant le développement durable », mettant en avant les potentialités économiques de l'Algérie qui « en font une destination privilégiée pour l'investissement dans ce contexte de

transformation ».

À cet effet, M. Rekkache a réaffirmé « l'engagement total de l'organisme qu'il préside à fournir l'accompagnement et le soutien nécessaires à la concrétisation des investissements productifs, dans un climat marqué par la transparence, l'efficacité et la rapidité de traitement ». Concernant le projet en question, le responsable l'a considéré comme « un espace important pour le dialogue, la réflexion stratégique et l'action sur le terrain pour renforcer davantage le partenariat ».

S. B.

TOUFIK DJOUAMA : DG GÉNÉRAL EUROPE, AU MINISTÈRE DES AE : « EN DEÇÀ DES ATTENTES »

Le projet de partenariat pour un investissement durable entre l'Algérie et l'Union européenne, lancé en 2023, a pris fin à Alger dans une atmosphère empreinte d'ambition partagée.

À l'occasion de la cérémonie de clôture, Toufik Djouama, directeur général Europe, au ministère des Affaires étrangères, a exprimé la vision de l'Algérie pour une coopération plus équilibrée et plus dynamique avec ses partenaires européens.

S'exprimant au nom de son département, coordinateur du partenariat avec l'Union européenne, il a salué l'esprit de cette initiative, visant à renforcer l'orientation des flux d'investissements européens vers l'Algérie et à bâtir une coopération fondée sur des intérêts mutuels de stabilité et

de prospérité partagée sur les deux rives de la Méditerranée. Il a rappelé que l'accord d'association signé entre l'Algérie et l'Union européenne, en 2002, constitue le cadre légal et institutionnel de la relation bilatérale, intégrant un volet essentiel dédié à l'investissement.

Mais il a aussi dressé un constat lucide : «Le niveau des investissements européens en Algérie reste malheureusement en deçà des attentes.»

Pour Toufik Djouama, «il est impératif de travailler ensemble à encourager les investissements européens en Algérie», dans le respect des priorités économiques nationales et de la vision européenne de développement partagé en Méditerranée.

S. B.

KAMEL MOULA, PRÉSIDENT DU CREA :

« POUR UN PARTENARIAT GAGNANT-GAGNANT »

Le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a affirmé, de son côté que « le partenariat entre l'Algérie et l'Union européenne doit être fondé sur le principe gagnant-gagnant », ajoutant que « la décision de l'Algérie de revoir l'accord avec l'Union européenne doit s'inscrire dans un processus transparent et clair, comme l'a affirmé le président de la République ». Il a souligné que « la concertation et la négociation constituent les fondements d'une communication efficace et durable », et a réaffirmé l'engagement du

CREA : « Le Conseil du renouveau économique algérien est déterminé à accompagner les entreprises européennes souhaitant investir en Algérie et à leur fournir tous les moyens de soutien nécessaires. »

En marge de l'événement, Kamel Moula a enfin révélé que « 53 entreprises européennes ont exprimé leur volonté d'investir en Algérie », soulignant l'intérêt croissant du continent pour les opportunités offertes par le marché algérien.

S. B.

POUR UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DES VOYAGEURS LES DOUANES SE PRÉPARENT POUR LA SAISON ESTIVALE

La Direction générale des Douanes (DGD) se met déjà en mode «saison estivale». Les préparatifs ont commencé très tôt cette année pour la réussite de l'opération.

■ NEILA BENRAHAL

La DGD a opté pour l'anticipation sur instructions du général-major Abdelhafid Bakhouche, afin d'assurer une bonne prise en charge des voyageurs et touristes au niveau des postes frontaliers, aéroports et ports. Pour s'y mettre, des sessions de formation viennent d'être lancées au profit des agents de la navigation maritime, a-t-on appris de cette institution.

La formation porte essentiellement sur le contrôle des passagers à bord des navires dans le cadre des procédures de facilitation mises en place par la DGD, notamment au profit de la communauté nationale installée à l'étranger durant la saison estivale.

La session consiste en des conférences animées par des cadres des Douanes. En ce sens, les agents de la navigation maritime et les agents de l'Inspection principale du contrôle des passagers au niveau de la station maritime du port de Mostaganem à l'ouest du pays ont bénéficié d'une formation animée par le sous-directeur de l'informatique et de la communication.

Il s'agit notamment de «la maîtrise de l'accueil et de la communication, les modalités de la prise en charge des voyageurs et le respect du secret professionnel ainsi que l'éthique professionnelle». La prise en charge des voyageurs durant la saison estivale constitue l'une des priorités majeures de l'institution que gère le général-major Bakhouche.

A cet effet, la DGD a pris une série de mesures au profit des passagers maritimes. Il s'agit entre autres de la mise en place de bri-



gades maritimes chargées des procédures douanières à l'intérieur des navires tant pour les personnes que pour les véhicules.

Ce dispositif a permis la réduction des délais de traitement douanier des procédures de passage des voyageurs au grand soulagement des voyageurs.

La DGD a également mis en place un couloir vert destiné aux familles, aux personnes à capacité réduite et aux personnes âgées, leur permettant de bénéficier d'un traitement privilégié et d'accélérer leur passage au niveau des postes frontaliers. La douane a également ac-

tivé des cellules d'accueil et d'orientation au niveau de ses services. Ces mesures s'inscrivent dans l'application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Le chef de l'Etat a ordonné «la mobilisation d'un dispositif humain au niveau des ports et des aéroports et réunir les conditions idoines en vue d'assurer l'accueil, dans de bonnes conditions, des membres de la communauté algérienne dans leur pays».

N. B.

OUVERTURE DE LA 15^e ÉDITION DU SALON SIAHA À ORAN LE RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE

■ De notre bureau :
AMEL SAHER

Le Salon international du Tourisme, des Voyages et des Transports (SIAHA) dans sa 15^e édition, a ouvert ses portes hier aux professionnels du secteur et au grand public.

Inaugurée par une délégation officielle composée du wali d'Oran, Samir Chibani, le directeur central des investissements au niveau du ministère du Tourisme et la directrice de l'ONAT, la manifestation se tient du 23 au 26 avril en cours au centre de conventions d'Oran avec la participation de plus de 230 exposants entre nationaux étrangers, représentant notamment des pays comme la Tunisie, la Turquie, l'Égypte, l'Inde et la Jordanie.

Parmi les exposants, des chaînes internationales du management hôtelier, des représentants d'offices de tourisme, agences de voyages, hôtels, centres de remise en forme, stations balnéaires, centres de thalassothérapie, instituts et écoles de formation, campings, des parcs, compagnies aériennes ainsi que des groupes investisseurs dans le secteur.



Le salon a prévu, aussi, un espace dédié à la promotion du tourisme réceptif, la culture touristique et l'artisanat en Algérie.

Selon l'organisateur (Astra Communication), la manifestation se veut une occasion idéale pour les investisseurs nationaux et internationaux de découvrir les opportunités d'investissement dans le secteur du Tourisme en Algérie, que ce soit dans le développement de nouvelles infrastructures touristiques, la promotion de destinations émergentes ou la mise

en place de partenariats public-privé.

Ce rendez-vous économique est aussi une opportunité pour les professionnels de mettre en avant leurs nouvelles réalisations et dernières créations en matière d'équipements pour hôtels, restauration et collectivités dans le but de répondre à une demande croissante.

Comme chaque année, une série de conférence et d'ateliers seront animés par des experts du secteur en marge de l'événement. Le Salon SIAHA s'est imposé, ces dernières années, comme un produit clé pour la promotion du tourisme dans notre pays et pas uniquement dans la région Ouest. Pendant quatre jours, les professionnels du tourisme, de l'industrie hôtelière, des voyages et des Touring-Club se rencontreront pour renforcer les échanges et lancer des actions visant à promouvoir les différents produits touristiques disponibles sur le marché national et sensibiliser sur les potentialités touristiques dont regorge l'Algérie, exposer les nouveaux projets et les investissements touristiques en cours, tracer les perspectives de développement du secteur

A. S.

PROMOTION DE LA DESTINATION ALGÉRIE L'ONT CHERCHE À CONQUÉRIR DE NOUVEAUX MARCHÉS

L'Office national du tourisme (ONT) vise à pénétrer de nouveaux marchés touristiques, afin de promouvoir la destination algérienne, a indiqué, hier à Oran, la directrice générale de l'Office, Saliha Nacer Bey.

L'ONT, qui est actuellement présent sur des marchés classiques, cherche à s'ouvrir à d'autres horizons tels que l'Asie, l'Europe du Nord, le Royaume-Uni et l'Espagne, au cours de l'année 2025, dont l'objectif est d'attirer des touristes de diverses nationalités, a précisé M^{me} Nacer Bey à l'APS, en marge de la 15^e édition du Salon international du tourisme, des voyages, des transports, des équipements et des services hôteliers et de restauration.

Dans le cadre de son programme d'action, l'ONT prévoit de partici-

per à plusieurs manifestations internationales, notamment le Salon du tourisme en Chine, en mai prochain, ainsi qu'à l'exposition internationale Osaka-Kansai au Japon, qui se tient du 13 avril au 13 octobre 2025. Il participera également à d'autres événements mondiaux pour mieux faire connaître la destination algérienne.

L'Office a déjà pris part, cette année, à des événements touristiques internationaux en Russie (Moscou) et en Croatie, selon la même responsable, qui a précisé que "l'ONT s'adapte à l'évolution du secteur en utilisant les nouvelles technologies pour promouvoir la destination algérienne, tant au niveau national qu'international".

R. N.

ÉTÉ 2025 TIPASA LANCE SES PRÉPARATIFS SUR LES PLAGES ET LES SITES TOURISTIQUES

■ SALIMA ETTOUAHRIA

À Tipasa, les préparatifs pour la saison estivale 2025 ont commencé dès le mois d'avril. Sous la direction du wali, Ali Moulay, les autorités locales ont intensifié les réunions de coordination afin de garantir une saison estivale réussie. L'objectif est d'offrir aux visiteurs un environnement accueillant, propre et sécurisé, tout en mettant en valeur les richesses naturelles et culturelles de la région.

Chaque année, Tipasa attire de nombreux touristes, séduits par ses plages, ses paysages mêlant mer et montagne, et son riche patrimoine historique. Les ruines romaines classées à l'UNESCO et le mausolée royal de Mauritanie sont des incontournables, ils témoignent de l'histoire fascinante de la région.

Pour la saison estivale 2025, un soin particulier est apporté à l'aménagement des plages. Tipasa dispose de 53 plages autorisées à la baignade, régulièrement entretenues. Les autorités locales ont prévu un nettoyage approfondi, la réhabilitation des accès, et l'installation de nouvelles infrastructures, telles que des douches, des sanitaires et des points d'eau. Ces aménagements visent à offrir un environnement agréable et sécurisé aux estivants. La sécurité des visiteurs est également une priorité. Un dispositif renforcé sera déployé sur l'ensemble du littoral, comprenant des postes de secours sur les plages les plus fréquentées, des patrouilles de sécurité, ainsi qu'un système d'alerte rapide pour toute situation d'urgence. L'objectif est de garantir une tranquillité totale aux vacanciers, qu'ils soient en mer ou sur le sable. L'économie locale bénéficiera également de cette saison estivale, avec l'encouragement à l'installation de services de proximité. Des entreprises locales de restauration, de location de matériel nautique et d'animations de plage pourront répondre aux besoins des visiteurs.

Des efforts seront également faits pour améliorer l'hébergement touristique, avec la réhabilitation des infrastructures existantes pour renforcer l'attractivité de la région.

La préservation de l'environnement est une priorité dans les préparatifs. Un plan de propreté sera mis en place pour garantir la propreté des plages, des routes et des espaces publics tout au long de l'été. En parallèle, des campagnes de sensibilisation à la gestion des déchets et à la préservation de l'environnement seront menées en collaboration avec des associations locales et des écoles.

Le but est de promouvoir des comportements écoresponsables et de sensibiliser les visiteurs à la nécessité de préserver la beauté de la région. Tipasa met également en place un programme d'animations culturelles et sportives. Des événements tels que des concerts, des compétitions sportives, des spectacles en plein air et des expositions artisanales seront organisés pour divertir les estivants. Ces activités permettront aux visiteurs de découvrir la culture locale tout en profitant d'une ambiance festive.

S. E.

AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE

LE PARI GAGNÉ DE L'ALGÉRIE

Le Président Abdelmadjid Tebboune fait de l'agriculture la pierre angulaire de son programme économique, visant à assurer la sécurité alimentaire nationale, tout en réduisant la dépendance aux importations.

■ YAZID YAHIAOUI

La production nationale de céréales en Algérie attendue lors de la présente campagne agricole 2024-2025, dont le coup d'envoi au Sud a été donné officiellement avant-hier mardi, est estimée à environ 71 millions de quintaux, selon les objectifs fixés par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural. Plus précisément, la production de blé devrait atteindre environ 3 millions de tonnes, soit une augmentation de 11 % par rapport à la campagne précédente. La superficie emblavée dédiée aux céréales dépasse 3 millions d'hectares, avec 1,6 million d'hectares pour le blé dur et un million pour l'orge.

Cette production record permet à l'Algérie d'atteindre l'autosuffisance en blé dur dès cette présente campagne, en attendant les deux autres objectifs assignés pour la prochaine saison agricole pour l'orge et le maïs.

Outre les céréales, l'Algérie a gagné des paris importants dans plusieurs cultures maraîchères et fruitières. Des milliers d'hectares sont cultivés dans des régions comme Oued Souf, Biskra, Adrar, Bechar et d'autres wilayas, produisant ail, oignon, pomme de terre, tomate, piment, poivron, carotte, aubergine, et bien d'autres légumes qui alimentent le marché national et certains sont exportés vers plusieurs pays.

L'Algérie a atteint l'autosuffisance en ail en 2023, avec une production estimée à 1,4 million de quintaux. Pour la saison 2023-2024, la wilaya de Mila a enregistré une récolte de plus de 1,63 million de quintaux. Les services agricoles de Mila prévoient une récolte de 1,55 million de quintaux pour la présente saison 2024-2025.

De même pour l'oignon ; une surproduc-



tion est attendue. Avec les récoltes exceptionnelles actuelles, notamment dans des wilayas comme Saïda, Tiaret et Khenchela, l'Algérie mise sur l'exportation pour réguler le marché et éviter le gaspillage. Des initiatives d'exportation sont en cours de négociations, notamment vers des pays comme la Mauritanie, le Bangladesh, le Sri Lanka et la Tunisie.

Concernant la pomme de terre, une progression record en 2025 est constatée avec une hausse de 20 % par rapport à l'année précédente, passant de 42 millions à 50 millions de quintaux. Cette performance a permis au pays d'atteindre l'autosuffisance dans ce produit de base, grâce notamment au sou-

tien accru aux producteurs pour intensifier la production.

Par ailleurs, l'arboriculture fruitière connaît également un essor remarquable. L'Algérie est devenue le premier producteur africain d'abricot. Un record de production d'abricot en 2022, avec 256 771 tonnes récoltées, a été établi selon les données de la FAO. Cette performance a permis à notre pays, l'Algérie, de se classer 1^{er} producteur en Afrique et 4^e mondial, derrière la Turquie, l'Ouzbékistan et l'Iran. Des rendements exceptionnels ont été également affichés pour la pomme au niveau des Aurès. Pour la saison en cours (2024-2025), les prévisions tablent sur une production de 1,364 million de

quintaux.

La filière agrumicole n'est pas en reste. La production totale d'agrumes en Algérie devrait dépasser cette année les 18 millions de quintaux, selon les prévisions avancées par Mohamed Nadji, président du Conseil interprofessionnel des agrumes (CNIF/Agrumes) en décembre dernier dans un entretien à *El Moudjahid*.

La filière oléicole est également stratégique : la superficie dédiée aux oliviers a presque triplé depuis les années 2000, avec une production annuelle d'huile d'olive d'environ 100 millions de litres, plaçant l'Algérie parmi les leaders mondiaux.

La culture des palmiers dattiers, notamment dans les régions sahariennes comme Biskra, El Oued et Ouargla, connaît une croissance spectaculaire. Avec près de 20 millions de palmiers et une production annuelle d'environ 1,32 million de tonnes, l'Algérie est le troisième producteur mondial de dattes, dont la variété «Deglet Nour» représente 70 % de la production. L'Algérie est considérée comme le plus important pays producteur de dattes avec une production moyenne de 9,2 millions de quintaux.

En somme, grâce à ces politiques éclairées et à l'engagement du président Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie s'impose aujourd'hui comme un leader africain en matière d'autosuffisance alimentaire. Le pays a non seulement réduit sa dépendance aux importations, économisant 1,2 milliard USD en 2024 grâce à la réduction des importations de blé dur, mais il est devenu un exportateur important de produits agricoles diversifiés, contribuant ainsi à la sécurité alimentaire régionale et à la diversification économique nationale.

Y. Y.

DÉBUT DE L'OPÉRATION DE RÉCOLTE DE LA POMME DE TERRE L'ESPOIR D'UN RETOUR À LA NORMALE

■ KAFIA AÏT ALLOUACHE

La campagne de récolte de la pomme de terre dans plusieurs wilayas du pays, à l'instar d'El Oued, Mostaganem et Mascara a été lancée hier. Cette denrée de base dans l'alimentation des ménages algériens est devenue, malheureusement, inaccessible. Cette campagne se déroule dans un contexte particulièrement tendu où les prix du produit a atteint des sommets inédits sur les marchés, provoquant l'inquiétude des consommateurs et la colère des agriculteurs. Permettra-t-elle de remédier à la flambée des prix et de stabiliser le marché ? Tout le monde le souhaite.

Notons que la récolte de la pomme de terre est indéniablement une étape cruciale dans ce processus. Elle peut marquer le début d'un retour à la normale, et une meilleure accessibilité à ce produit. Certains responsables des services agricoles sont optimistes pour la question du retour à la normale pour ce produit en vu de la récolte attendue.

Selon le directeur des services agricoles d'El Oued, Ahmed Achour, la superficie totale plantée en pomme de terre pour la saison en cours est de plus de 30.000 hectares, soit une augmentation de plus de 10% par rapport à la dernière saison agricole, qui n'a pas dépassé 27.000 hectares.

Au cours de l'actuelle campagne agricole, il est prévu de produire 12 millions de quintaux de pomme de terre,



soit une augmentation de la production de plus de 20 % par rapport à la dernière campagne agricole, qui n'a pas dépassé les 8 millions de quintaux. Sachant qu'El Oued occupe la première place au niveau national en termes de production de pomme de terre, avec une capacité de production de plus de 20 millions de quintaux par an, contribuant ainsi à hauteur de 40 % au produit national, ce qui représente environ 70 % de la valeur de la production locale de légumes.

La wilaya de Mostaganem a également enregistré le début de l'opération de récolte. Selon les déclarations des responsables de cette wilaya, la récolte devrait dépasser les 400 quintaux par hectare. Ainsi, si l'arrivée de grandes quantités de pomme de terre fraîche peut exercer une pression à la baisse sur les prix, elle ne suffira pas à corriger un marché profondément dérégulé. Car les origines de cette crise sont multiples : pénurie relative due aux aléas clima-

tiques, hausse des intrants agricoles, spéculation effrénée et absence d'un encadrement rigoureux de la chaîne de distribution.

Ce produit de première nécessité s'est retrouvé au cœur d'une spirale spéculative qui en dit long sur les failles de notre système agricole. Ce ne sont pas les agriculteurs qui profitent de cette envolée des prix, mais plutôt des intermédiaires opportunistes, parfois organisés, qui stockent et relâchent les stocks au bon moment.

Sur ce fait, cette bonne récolte peut soulager temporairement les marchés. Mais il faut également qu'elle soit accompagnée de réformes structurelles visant à sécuriser la filière et protéger le consommateur. D'ailleurs le gouvernement, sous la houlette du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en fait sa priorité. Ses directives au ministre de l'Agriculture consistent à repenser notre modèle agricole : produire mieux, distribuer plus équitablement, rompre avec les anciennes pratiques et faire appel aux méthodes scientifiques modernes... mais surtout restaurer la confiance entre producteurs, commerçants et consommateurs. Car la sécurité alimentaire ne se joue pas uniquement dans les champs, mais aussi dans les règles qui encadrent les marchés.

K. A. A.

MALGRÉ LES TENTATIVES DE SPÉCULATION UNE PRODUCTION ABONDANTE À MOSTAGANEM

■ De notre correspondante :
YAMINA HAMDUD

À Mostaganem, le directeur des services agricoles (DSA), Azzedine Nouacer, a rassuré quant au bon déroulement de la campagne.

Selon lui, la saison agricole actuelle enregistre un rendement moyen dépassant les 400 quintaux par hectare. Jusqu'à présent, plus de 2 100 hectares ont déjà été récoltés, et l'opération se poursuivra progressivement jusqu'à la mi-août.

«Le produit est sain, de très bonne qualité, et n'a souffert d'aucune maladie ou anomalie technique grâce au soutien et à l'accompagnement de l'État», a précisé le même responsable, soulignant que la campagne bénéficie d'un appui logistique et technique renforcé.

Dès six heures du matin de ce mardi, les opérations de récolte se sont poursuivies sur l'ensemble des exploitations concernées.

Une réponse claire et déterminée à ceux qui tentent de semer le doute et la confusion. Les fellahs de Mostaganem affirment ainsi leur engagement total envers la production nationale, tant en quantité qu'en qualité, et leur adhésion aux efforts de l'État et au programme du président de la République visant à garantir la sécurité alimentaire du pays.

Avec une telle abondance, les prix de la pomme de terre devraient connaître une baisse notable dans les jours à venir au niveau des marchés, assurent les producteurs, contredisant ainsi toutes les rumeurs infondées sur une quelconque pénurie ou crise à l'échelle locale.

Y. H.

PRÉVENTION CONTRE LES FEUX DE RÉCOLTES

LA PROTECTION CIVILE VEILLE AU GRAIN

● UN DISPOSITIF STRATÉGIQUE LANCÉ

■ NEILA BENRAHAL

Les études analytiques menées par la Direction Générale de la Protection civile (DGPC), ces cinq dernières années, sur les feux de récoltes enregistrés chaque année générant des pertes importantes, ont signalé des failles notamment le non-respect des règles de prévention.

En effet, la DGPC a précisé, que « les incendies sont souvent la conséquence, du manque d'entretien des équipements en particulier les moissonneuses-batteuses ».

Les études ont fait ressortir « le manque d'extincteurs et des modalités de leurs utilisations » ; « le manque des citernes d'eau avec une capacité suffisante » ainsi que « la méconnaissance des principes de la première intervention pour maîtriser le début d'incendie par les agriculteurs et investisseurs avant l'arrivée des secours de la protection civile ».

Aujourd'hui, la production céréalière se centre au cœur d'enjeux politiques majeurs notamment dans le contexte économique mondial. C'est dans ce sens que l'Algérie veille à assurer une autosuffisance notamment en céréales ainsi qu'une souveraineté alimentaire.

Assurer la stabilité du système agricole et productif

La protection civile est un acteur incontournable dans ce défi. L'institution que gère le colonel Boualem Boughlaf s'est engagée dans la protection « du pain » des Algériens « afin de parer aux risques qui menacent la stabilité du système agricole et productif attendant à la sécurité alimentaire nationale », a indiqué le sous-directeur de l'Information et des Statistiques à la DGPC, le commandant Nassim Bernaoui.

Une campagne de prévention et de sensibilisation sur la prévention des incendies de récoltes a été lan-

cée mardi dernier au niveau des wilayas du Sud en présence du colonel Farouk Achour, inspecteur et représentant du DGPC, du wali et des responsables militaires et civils. Elle s'inscrit en ligne droite avec « les efforts des hautes autorités du pays conformément aux instructions du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant l'autosuffisance et le renforcement de la sécurité alimentaire », a précisé l'officier.

Lors de la présentation du dispositif de prévention et de sensibilisation, le commandant Bernaoui a indiqué, que cette campagne d'une extrême importance lancée à partir de la wilaya d'Adrar, va toucher les wilayas du Sud à savoir Timimoun, El Menéa, In Salah, El Oued, Béni Abbès, Ouargla, Ghardaïa, Illizi et In Guezzam.

Elle consiste notamment en des actions de sensibilisation au profit des agriculteurs et investisseurs sur « la nécessité de respecter et d'appliquer intégralement les mesures préventives, afin d'éviter le déclenchement d'incendies, ainsi que les mesures et dispositions à mettre en place pendant et après l'achèvement du processus de récolte ».

Il s'agit, sur le terrain, de l'accompagnement des agriculteurs durant la campagne de moisson par la mise en place d'un dispositif opérationnel de proximité composé de moyens d'intervention rapide « visant à maîtriser et éteindre les incendies dès leur déclenchement afin de réduire les pertes et leurs impacts économiques afin de contribuer au renforcement de notre sécurité alimentaire ».

La DGPC a misé sur la coordination avec différents partenaires. « La campagne se déroule en coordination avec les directions de l'agriculture, les chambres agricoles, la Caisse Nationale de Mutualité Agricole (CNMA), les Conservations des forêts, les directions de Ressources en eau, de l'environnement et du commerce, de la santé, du tourisme, de l'édu-



cation, des affaires religieuses ainsi que la société civile », détaille le commandant Bernaoui.

Sécurisation des silos

Pour l'officier, le rôle de la protection ne se limite pas à la sécurisation de la moisson mais aussi dans la sécurisation des silos pour stockage de blé. « Les services de prévention des directions de wilayas de la PC veillent à la conformité de ces sites en donnant des avis techniques sur l'étude sur les risques et l'impact sur l'environnement avant la construction et la sécurité de l'infrastructure, en exécution des orientations du Président de la République relatives à l'augmentation de la production par l'augmentation des capacités de stockage », explique-t-il, outre

l'organisation d'exercices de simulation pour renforcer les capacités d'intervention et la coordination entre les sapeurs-pompiers et les gérants de l'infrastructure.

Sur le plan opérationnel, le sous-directeur de l'information et des statistiques a mis l'accent sur « l'occupation du terrain » à travers le déploiement des unités d'intervention dans les zones sensibles de moisson.

En chiffres, il a fait savoir qu'un effectif de 400 sapeurs-pompiers de grades confondus et 100 engins pour l'accompagnement des agriculteurs au niveau des wilayas du Sud et les investisseurs lors de l'opération de moisson-battage au niveau des wilayas du Sud, soulignant que ces régions « seront renforcées par des colonnes mobiles ».

La céréaliculture dans les wilayas du Sud a donné des résultats satisfaisants, d'où l'importance de consentir plus d'efforts pour la préservation de la production. Des récoltes records ont été enregistrées au cours des deux dernières années. La production céréalière dans les wilayas du Sud a atteint en 2024 quatre millions de quintaux avec une moyenne de 47-51 quintaux/hectare, soit « 96% des objectifs fixés par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural ». Les chiffres communiqués par le DG de la production agricole au ministère, relèvent que la production la plus élevée avait été enregistrée dans les wilayas de Biskra, d'El Menéa et d'Adrar.

N. B.

PROTECTION DES RÉCOLTES C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

■ FOUAD DAOUD

La sécurité n'a pas de prix, dit-on. Qu'il s'agisse de personnes ou de biens, la protection est importante.

Ces personnes, comme leurs biens, sont utiles pour toute la collectivité.

Quand il s'agit d'activité utile pour la collectivité, cette importance devient plus accrue. C'est le cas des usines, des fermes et même des structures de services qui doivent être défendues par toute la société, même s'ils sont de propriété privées.

Pour ces entités, même si les bénéficiaires vont à ceux qui les ont créés, le profit est général. Avec la prise en charge des besoins des citoyens, les emplois créés et le développement assuré c'est tout le pays qui est gagnant. Autant dire que leur préservation relève du devoir citoyen.

Une usine qui ferme ses portes, une structure qui n'est plus en service et une récolte qui part en fumée, et c'est toute la population qui en pâtit.

C'est vrai que des services comme la protection civile, les forêts, sans oublier les forces de l'ordre sont chargés de les protéger.



Mais ils ne peuvent le faire seuls comme ils ne peuvent le prévenir.

Il est nécessaire que tous les citoyens, à commencer par les propriétaires eux-mêmes, fassent en sorte d'éviter de les mettre à

risque. Leur second devoir est de travailler en coordination avec les services de sécurité et de protection civile pour limiter les dégâts.

Ils sont d'ailleurs les premiers concernés à travers leur statut de grands bénéficiaires.

Un incendie qui se déclare peut anéantir des mois, voire des années de labeur.

C'est pour cela qu'il est obligatoire d'accorder l'intérêt qu'il faut à la sécurité des activités économiques. Produire c'est bien, garder ce qui l'a été c'est mieux. Pour rester dans le domaine agricole, cela ne sert à rien de se lamenter sur une production perdue. Il faut faire en sorte que cela ne se produise pas.

Les méthodes utilisées pour le faire sont connues. Elles sont souvent rappelées par les services concernés aux agriculteurs en particulier et aux investisseurs en général.

Outre le gardiennage à assurer, il est indispensable de vérifier d'abord les équipements employés et donner l'alerte le plus tôt possible ensuite. On a vu souvent des récoltes disparaître à cause d'une étincelle dans une moissonneuse-batteuse.

La machine qui devait faciliter la collecte de la production devient la source de la destruction de celle-ci.

Ce sont des gestes simples, mais leur dimension est stratégique.

F. D.

FORUM DE LA MÉMOIRE D'EL MOUDJAHID

TOURNANT DIPLOMATIQUE DE L'ALGÉRIE
COMBATTANTEIL Y A 70 ANS, LA CONFÉRENCE
DE BANDUNG

L'impératif urgent de faire échec à la propagande coloniale française, la défense des objectifs suprêmes de notre lutte de Libération, à l'échelle internationale, auront été les motifs les plus significatifs et les plus saillants du recours à une action diplomatique de large envergure, intransigeante, tenace, persévérante et particulièrement active et efficace, compte tenu du contexte, des enjeux et des défis à relever.



Photos T. Rouabah

■ MOHAMED BOURAÏB

Réhaussé par la présence de la première secrétaire de l'ambassade indonésienne et du représentant de l'ambassade de Palestine à Alger, les divers intervenants, hier lors du Forum d'El Moudjahid, organisé en collaboration avec l'association Machaâl Echahid, ont été unanimes pour souligner, avec force, l'incontestable apport de nos diplomates mobilisés sur un front de lutte vital pour la victoire de notre Révolution.

L'historien Ameer R'khila a, notamment, souligné que cette diplomatie n'était pas constituée de diplomates chevronnés, issus des grandes écoles, mais par des militants animés d'un patriotisme à toute épreuve.

Il fallait opposer une riposte énergique, convaincante et dûment argumentée contre le colportage de dirigeants français qui voulaient disqualifier la lutte du peuple algérien, démanteler les thèses fallacieuses d'une nation

algérienne et d'un pays qui n'ont jamais existé.

Ce travail fut mené avec un sens élevé du patriotisme par les défunts Hocine Aït Ahmed et M'Hamed Yazid, et d'autres diplomates à qui un hommage plein de reconnaissance leur a été rendu par l'assistance.

Lors de la célèbre Conférence de Bandung en Indonésie, tenue le 17 avril 1955, la délégation algérienne a su agir avec perspicacité, faisant accréditer le FLN, comme seul et unique représentant du peuple algérien. Notre invité dit que ce large rassemblement, composé de 29 États et d'environ 600 délégués, aura constitué l'acte fondateur de la diplomatie d'une nation en armes, la voix de l'Algérie combattante a pu retentir à la face du monde, ce qui lui a valu un large soutien international à notre lutte.

Ameer R'khila note que de 1955 à 1960, la question algérienne était omniprésente dans les travaux de l'Assemblée générale des Nations unies. Il souligne, aussi, que les manifestations

de 11 décembre 1960 sont considérées comme un événement historique par la force de la cohésion populaire des Algériens sortis à Alger et dans d'autres villes algériennes, affirmant leur rejet catégorique des plans du général de Gaulle.

Le peuple algérien a magistralement prouvé que la Révolution algérienne est le propre d'un peuple qui refuse toutes sortes de compromis.

Sur le plan international, ces manifestations réprimées féroce ont réaffirmé un soutien absolu et indéfectible au Front de Libération Nationale, et l'ONU a inscrit la question algérienne dans ses différents ordres du jour.

En conclusion, on ne peut que rappeler le propos de Réda Malek, ancien diplomate et directeur d'El Moudjahid de 1957 à 1962 : «Le FLN a expérimenté avec intensité, le dicton ; seule la vérité est révolutionnaire ; point n'est besoin de masquer la réalité ; elle est avec nous.»

M. B.

UNE DIPLOMATIE PLUS CONNECTÉE
AUX ENJEUX ACTUELS

■ FARIDA LARBI

«L'activité diplomatique pendant la révolution de Libération a eu un rôle important et majeur dans la réalisation de l'internationalisation de la cause algérienne, l'élimination du mythe de "l'Algérie française" et la restauration de la souveraineté nationale.» C'est ce qu'ont déclaré à l'unanimité les invités du Forum de la mémoire, hier consacré à la diplomatie algérienne entre hier et aujourd'hui.

Hier, notre Révolution a nécessité de mener, en plus de la guerre armée, la lutte à l'extérieur du pays et la diplomatie a fait en sorte que les souffrances des Algériens et leurs aspirations soient portées devant les instances internationales, pour contrer la diplomatie du colonisateur au sein de ces mêmes instances. La conférence internationale de Bandung (1955) a constitué, à cet égard, un tournant pour la diplomatie algérienne ; elle a été couronnée par une déclaration historique qui a consacré le droit du peuple algérien et des autres peuples colonisés à disposer d'eux-mêmes. Six mois après le déclenchement de la Révolution, l'Algérie s'invite dans le concert des nations. Une poignée de diplomates du Front de libération nationale (FLN) participent, en avril 1955, à la première conférence afro-asiatique, à Bandung (Indonésie). Dès lors, la question algérienne s'internationalise et le talent des Mustapha Ferroukhi, Ahmed Francis, M'hamed Yazid ou Réda Malek fait le reste. Depuis, la diplomatie algérienne a réussi à inscrire à l'actif et au palmarès de l'Algérie de «nombreuses

réalisations» en matière, notamment, de lutte en faveur du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, du règlement des conflits par les voies pacifiques, le dialogue et la négociation, de la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales, de l'avènement d'un ordre économique international et de rapports de coopération plus justes et plus équitables.

Aujourd'hui, alors que le monde connaît de profonds bouleversements géopolitiques, l'Algérie se redéfinit peu à peu sur la scène internationale. Si les fondements historiques de sa diplomatie demeurent souveraineté, non-ingérence et soutien aux causes justes, une nouvelle génération de diplomates algériens insufflé un souffle neuf, alliant professionnalisme, pragmatisme et ouverture. Une nouvelle dynamique est à l'œuvre. Le pays opère une reconquête diplomatique à la fois fidèle à ses principes fondateurs et tournée vers l'avenir, répondant aux exigences d'un monde devenu plus complexe, plus instable, mais aussi riche en opportunités.

Ce renouveau de la diplomatie algérienne ne se résume pas à un simple changement de discours. Il s'agit d'une réinvention stratégique, qui vise à rendre l'Algérie plus influente, plus agile et mieux ancrée dans les équilibres régionaux et globaux, et cela ne va pas sans défis. Les jeunes diplomates doivent négocier avec aussi la complexité des jeux d'influence géopolitiques. Pourtant, leur engagement, leur mobilité et leur adaptabilité laissent entrevoir une nouvelle diplomatie algérienne plus proactive, plus visible et plus stratégique.

F. L.

ILS ONT DIT

SJIFA AMORI, PREMIÈRE SECRÉTAIRE
DE L'AMBASSADE D'INDONÉSIE :
«L'INDONÉSIE ET L'ALGÉRIE :
UNE RELATION SOLIDE DEPUIS
BANDUNG»

Sjifa Amori, première secrétaire de l'ambassade d'Indonésie, a souligné que la conférence de Bandung marque le début des relations entre l'Indonésie et l'Algérie. Elle a jeté les bases d'une relation excellente qui perdure encore aujourd'hui. Elle a mentionné une invitation faite par l'Indonésie de convier les représentants du Front de libération nationale à y participer.

«L'Indonésie a subi de fortes pressions de plusieurs pays, pour annuler cette invitation, mais son engagement à soutenir l'Algérie a permis de résister à ces pressions», a-t-elle déclaré.

L'Indonésie, aux côtés d'autres nations, a réussi à organiser cette conférence qui a été déterminante pour l'indépendance des pays d'Asie et d'Afrique. Elle a également souligné que cette conférence a joué un rôle essentiel dans la résolution de nombreuses questions internationales. En effet, à l'époque, le règlement des problèmes mondiaux n'était pas seulement l'apanage des pays occidentaux, mais a aussi permis de renforcer la lutte pour l'indépendance des nations colonisées, qui représentaient alors les trois quarts de la population mondiale. «Grâce à cette conférence, le visage du monde a changé, avec une contribution significative des pays du Sud dans la résolution des questions de souveraineté et d'indépendance.

L'Algérie, en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, a joué un rôle de premier plan dans la défense des causes des pays du Sud, notamment la question palestinienne. L'Indonésie, pour sa part, a également porté cette cause dans les forums de l'ONU», a-t-elle ajouté. Concernant les relations bilatérales entre l'Indonésie et l'Algérie, elle a précisé qu'elles ont été renforcées et approfondies, à travers les échanges bilatéraux, la coopération régionale, ainsi que dans le cadre du Mouvement des non-alignés. Afin de consolider ces relations, le ministre indonésien des Affaires étrangères s'est rendu en Algérie en décembre 2023, dans le but de promouvoir et d'intensifier la coopération dans les forums internationaux, tout en poursuivant leur lutte commune contre le colonialisme à travers le monde.

Propos recueillis par : RADJA BENHAMEURLAÏNE

AÏSSA KASMI, HISTORIEN :
«LA VÉRITÉ A TRIOMPHÉ
SUR LA PROPAGANDE»

Aïssa Kasmi, historien, a souligné que «la diplomatie algérienne de l'époque, incarnée par les délégués du FLN, s'est ainsi distinguée par sa sincérité et sa clarté. Contrairement aux Français qui soutenaient que "l'Algérie était française", en recourant à des mensonges, l'Algérie a défendu la vérité. Cette diplomatie révolutionnaire a été menée d'une main de maître par de jeunes Algériens, pour la plupart âgés de moins de 30 ans, dans les conférences, les colloques et à l'ONU. Parmi eux, des noms d'autres diplomates restent gravés dans la mémoire de la diplomatie algérienne».

R. B.

ZOULIKHA FERROUKHI, FILLE
DU MARTYR MUSTAPHA FERROUKHI :
«MON PÈRE A TOUT DONNÉ»

Zoulikha Ferroukhi, fille du martyr Mustapha Ferroukhi, a souligné l'importance de la diplomatie algérienne durant la guerre de Libération, rappelant que la diplomatie a joué un rôle crucial dans le parcours pour l'indépendance. «Je considère les diplomates comme des chouchous de la plume», dit-elle, mettant en lumière les qualités de son père qui a brillé sur la scène internationale. Car il a mis tout son savoir-faire pour que l'Algérie soit indépendante. Mustapha Ferroukhi était l'un des premiers ambassadeurs du GPRA, dont le premier pays qui a reconnu l'Algérie indépendante est la Chine, où il n'a pas eu le privilège de terminer sa noble mission, parce qu'il était mort dans un accident d'avion avec sa petite famille. Mustapha Ferroukhi était également un député de l'Assemblée algérienne en 1948-1954 ; ils étaient 120 Français, dont 13 Algériens à l'époque. «En 1953, mon père était présent, lors de la cérémonie de la mort de Staline, où il a présenté ses condoléances. Et il était l'accompagnateur de l'équipe nationale du FLN quand ils étaient en tournée en Asie», a-t-elle ajouté.

Propos recueillis par : ZINE EDDINE GHARBI

RENFORCEMENT DES MESURES DE CONTRÔLE COMMERCIAL

LES NON-PROFESSIONNELS DANS LE COLLIMATEUR

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a mis l'accent, mardi soir à Alger, sur la nécessité de développer davantage les mécanismes de contrôle, tout en les adaptant aux diverses mutations que connaît le marché national, en particulier celles relatives aux activités traditionnelles.

■ ZOUHEYR DOUAKHA

Celles-ci se sont transformées en pratiques quotidiennes impactant la santé, la sécurité, ainsi que le pouvoir d'achat du consommateur, a indiqué un communiqué du ministère. Intervenant lors d'une réunion tenue mardi soir au siège du ministère, en présence des cadres centraux du secteur, le ministre a insisté sur l'importance de renforcer et d'élargir le champ de contrôle pour faire face avec efficacité à tous ces changements. Il s'agit, entre autres, des activités médicales et paramédicales pratiquées par des non-professionnels, des salons de coiffure, des salons de beauté et des établissements de soins corporels. Il a dans sens appelé à la réorganisation de ces activités, et ce en coordination avec tous les départements concernés, tout en régissant avec des règles juridiques claires, ajoute la même source. Le premier responsable du secteur a aussi incité les services de contrôle à rester sur le qui-vive, tout en agissant de façon rapide afin de prendre les mesures juridiques adéquates contre les contrevenants. Il a, à titre illustratif, parlé de la commercialisation de produits alimentaires importés de manière illégale, représentant une véritable menace pour l'économie nationale et la santé du consommateur. En effet, plu-



sieurs produits, dont les dates de péremption avaient été falsifiées et qui n'étaient pas conformes aux conditions de commercialisation, ont, à maintes reprises, été saisis.

«Conjuguons les efforts»

À propos des activités médicales et paramédicales pratiquées par des non-professionnels, ainsi que des salons de coiffure, des salons de beauté et d'autres, le président du Conseil de l'Ordre national des médecins dentistes, et du Conseil de déontologie médicale (CNDM), Mohamed Reda Dib, a réellement apprécié les décisions prises par le ministère du

Commerce intérieur, tout en soulignant la nécessité d'aller jusqu'au bout de cette démarche. Dans une déclaration à *El Moudjahid*, le Dr Mohamed Reda Dib a indiqué qu'il s'agit d'un pas important, qui va barrer la route devant ces non-professionnels, qui n'hésitent pas à mettre la santé des citoyens en danger. «Les professionnels de la santé, et les services concernés, les ministères du Commerce intérieur et de la Santé, en l'occurrence, doivent conjuguer leurs efforts pour veiller à l'application stricte de ces décisions, ce qui nous permettra de mettre un terme de manière définitive à cette situation», a-t-il mentionné. Dans ce

contexte, le spécialiste a fait savoir que le Conseil de l'Ordre national des médecins affiche son soutien total à cette décision et est même apte à l'accompagner.

À ce sujet, il a détaillé : «Nous avons déjà une carte qui définit bien comme il se doit ce phénomène aux lourdes conséquences. Par conséquent, nous sommes prêts à mettre à la disposition des autorités compétentes, toutes les données et les solutions dont nous disposons concernant ce dossier.» S'agissant des citoyens, le Dr Dib les a appelés à faire très attention quant au danger de ces pratiques. Z. D.

CHANGE OFFICIEL DE LA DEVISE

L'EURO FRANCHIT LA BARRE DES 150 DINARS

■ FOUAD IRNATENE

Une première depuis juillet 2022. L'euro vient de franchir la barre des 150 dinars algériens sur le marché officiel. Joint par nos soins, Sofiane Mazari, analyste financier et directeur de la finance islamique du CPA, affirme que, sur le plan international, «l'euro s'est renforcé face au dollar au cours des dernières semaines, soutenu par des perspectives économiques plus favorables dans la zone euro et une politique monétaire de la Banque centrale européenne qui reste prudente, mais ferme». Ce raffermissement «se répercute logiquement sur sa parité face aux autres monnaies, dont le dinar algérien». Cette évolution s'inscrit également dans le cadre d'une «politique de change plus flexible adoptée progressivement par les autorités monétaires nationales». La Banque d'Algérie, argumente M. Mazari, «semble désormais opter pour un taux de change qui reflète davantage les équilibres du marché, tout en poursuivant l'assainissement du circuit officiel de la devise». Par



ailleurs, les tensions commerciales ravivées par les récentes déclarations de Donald Trump sur la réintroduction de tarifs douaniers ciblés, notamment à l'encontre de produits européens et asiatiques, «ont contribué à alimenter la volatilité sur les marchés des changes». Ces annonces, souligne M. Mazari, «ont provoqué une certaine nervosité du côté du dollar, poussant les investisseurs vers des devises

alternatives, comme l'euro, perçu comme un refuge temporaire. Ce contexte mondial vient ainsi amplifier l'impact local de la hausse de l'euro face au dinar». Sur le plan national, fait savoir l'expert, «même si la balance commerciale de l'Algérie est excédentaire, la demande en devises reste soutenue, notamment pour les importations de biens, les déplacements à l'étranger et les projets d'investissement». Cette «pres-

sion constante», commente M. Mazari, «contribue à affaiblir la valeur du dinar, surtout dans un contexte où la masse monétaire locale est en expansion». Et explique que la question qui se pose désormais est de «savoir si cette tendance s'inscrira dans la durée ou ne sera qu'un épisode passager». De son côté, Farouk Nemouchi, docteur d'État en sciences économiques, indique que pour mettre la politique de change au service de la croissance économique, «il convient d'agir en priorité sur la sphère de la production de biens et services». Rappelons qu'en septembre dernier, c'était au Square que la monnaie européenne a atteint des niveaux inédits. Pour d'autres experts, à l'image de Ziad M'hamed, enseignant-chercheur à Mascara, la gestion du dinar a donc sans doute été la recherche permanente de la stabilisation de son taux de change effectif réel. Le contrôle d'une manière plus rigide de la norme de référence du dinar par rapport aux principales devises, souligne-t-il.

F. I.

ÉNERGIES
RENOUVELABLES

ALGÉRIE - UE : UN PARTENARIAT EXEMPLAIRE

■ MOKRANE AÏT OUARABI

L'Algérie et l'Union européenne œuvrent à la consolidation de leur coopération dans les énergies nouvelles et renouvelables, dans la perspective d'un partenariat durable et mutuellement bénéfique. La rencontre, mardi, entre le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie, chargé des Énergies renouvelables, M. Noureddine Yassaâ, et le directeur général pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) et les pays du Golfe à la Commission européenne, Stefano Sannino, a été l'occasion d'examiner les moyens les plus à même de renforcer le partenariat dans ce domaine, dont l'Algérie jouit d'un potentiel considérable, avec une durée d'insolation sur la quasi-totalité du territoire national dépassant les 2.000 heures annuellement. Selon un communiqué du ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, les efforts visant à renforcer le partenariat stratégique entre l'Algérie et l'UE dans le domaine des énergies nouvelles et renouvelables s'inscrivent «dans le cadre du dialogue énergétique régulier entre les deux parties». Les discussions entre le secrétaire d'État et le responsable de l'UE, qui se sont déroulées au siège du ministère en présence de l'ambassadeur de l'Union européenne en Algérie, ont porté sur les progrès réalisés en matière de coopération bilatérale pour le développement de projets d'énergies renouvelables et d'hydrogène vert. Le soutien à la transition énergétique, la promotion de l'efficacité énergétique et la réduction des émissions à effet de serre ont été soulevés.

L'accent a été mis également sur l'impérieuse nécessité d'introduire les technologies propres, modernes et durables dans ce secteur. Le secrétaire d'État a en outre abordé avec son hôte «les initiatives régionales visant à encourager l'investissement vert et à accompagner la transition énergétique dans les pays du bassin méditerranéen, à travers des projets favorisant l'innovation, facilitant l'intégration des start-up et des petites entreprises dans le système des énergies renouvelables». Des projets ambitieux en cours de lancement ou de développement ont été évoqués, lors de cette rencontre, comme l'interconnexion électrique «Medlink», destinée à sécuriser l'approvisionnement et à fluidifier les échanges trans méditerranéens. Il y a aussi le projet du corridor sud de l'hydrogène «South H2 Corridor», qui alimentera l'Europe en hydrogène vert via l'Italie, l'Allemagne et l'Autriche. Une fois réalisé, il permettra d'acheminer jusqu'à 5 millions de tonnes d'hydrogène vert par an d'ici 2035, contribuant à la neutralité carbone européenne.

M. A. O.

FORUM D'AFFAIRES ALGÉRO-RUSSE

UNE VÉRITABLE PLATEFORME DE DIALOGUE

Les participants au Forum d'affaires algéro-russe, organisé mardi à Alger, ont souligné la volonté des opérateurs des deux pays de renforcer la coopération bilatérale dans plusieurs secteurs, pour concrétiser un partenariat économique stratégique approfondi à la hauteur des défis.

■ FARID BOUYAHIA

Organisé par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) au Palais des expositions des Pins maritimes sous le slogan «Vers un partenariat stratégique approfondi», le Forum a été marqué par une importante participation d'opérateurs économiques algériens et d'hommes d'affaires russes représentant plusieurs entreprises économiques de premier plan dans différents secteurs. Cette rencontre se donne pour principal objectif de présenter aux investisseurs russes les énormes opportunités d'affaires offertes en Algérie dans divers domaines plusieurs secteurs comme les énergies renouvelables, le tourisme, l'industrie, les services, la finance, le secteur des mines... c'est une véritable plateforme de rencontres et de dialogues entre les opérateurs économiques des deux pays. Les atouts et potentialités de l'économie algérienne ont été mis en relief, en termes de position géostratégique exceptionnelle, de proximité d'Europe, d'Afrique et des pays arabes, le tout conforté par une stabilité politique et économique indéniable. Les participants ont examiné les moyens permettant de renforcer les échanges commerciaux et le partenariat économique entre les deux pays. Pour les opérateurs russes, l'Algérie constitue un marché émergent dynamique et stable ayant réalisé ces dernières années des avancées remarquables en termes de développement, de croissance et de diversification. Selon, l'ambassadeur russe en Algérie, Alexey Solomatine, a indiqué que «les deux pays sont liés par des relations séculaires reposant sur une entente mutuelle et une coordination constante», rappelant l'importance de la Déclaration de partenariat stratégique approfondi entre l'Algérie et la Russie, signée lors de la visite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à Moscou (en juin 2023). Il a estimé que la conjoncture actuelle «exige davantage d'efforts pour la mise en œuvre de cette déclaration et des contrats signés entre les deux parties». En effet, l'économie algérienne ouverte sur le monde jouit de la confiance des investisseurs internationaux et continue à attirer des investissements étrangers importants. Toutefois, si une grande avancée est réalisée ces dernières années, il n'en demeure pas moins vrai qu'avec certains partenaires comme la Russie, la coopération reste en deçà



des potentialités économiques des deux pays qui disposent d'énormes opportunités d'affaires. Ainsi, l'organisation de ce forum vient-elle à point nommé. L'événement ambitieux de donner une nouvelle impulsion à la coopération économique algéro-russe et contribue à la diversification des échanges dans le cadre d'un partenariat «gagnant-gagnant». Le président de la CACI, Kamel Hamenni, a souligné l'importance du Forum pour le développement et le renforcement de la coopération économique à long terme entre l'Algérie et la Russie, ainsi que pour l'établissement de partenariats stratégiques au service des intérêts des deux pays. M. Hamenni a rappelé que les relations entre les deux pays se sont développées avec une coopération et une coordination aux plus hauts niveaux, notamment depuis la visite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en Russie en juin 2023, soulignant la nécessité de les renforcer et de les développer davantage. Selon lui, «les indicateurs actuels du niveau des

relations bilatérales ne reflètent pas le potentiel existant entre les deux pays».

De son côté, le président de la Chambre de commerce et d'industrie de Russie, Sergey Katyryin, a affirmé que «les relations économiques et commerciales bilatérales se sont développées au cours des dernières années dans plusieurs domaines, mais restent en-deçà des potentialités existantes et du niveau des relations politiques et historiques unissant les deux pays». Pour sa part, le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a souligné la volonté du conseil de soutenir et de renforcer la coopération économique et commerciale entre l'Algérie et la Russie à travers l'établissement d'un partenariat au service des intérêts des deux pays. M. Moula a lancé une invitation aux représentants des entreprises russes à participer à la réalisation de projets avec la partie algérienne dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant, estimant que «la conjoncture internationale actuelle requiert une coopération bilatérale à

Établissement d'un partenariat au service des intérêts des deux pays.

même de bâtir une économie forte dans des domaines tels que l'industrie pharmaceutique, les engrais agricoles et l'énergie». Le directeur de la promotion et du soutien aux échanges économiques au ministère des Affaires étrangères, Rabah Fassih, a, quant à lui, indiqué que «les visites et rencontres bilatérales reflètent la volonté politique de hisser le niveau des relations entre les deux pays», assurant que l'Algérie est prête à accueillir les investisseurs russes et à leur accorder les facilités et garanties nécessaires. De son côté, le président du Conseil d'affaires russo-algérien, Ahmed Azimov, a annoncé l'organisation annuelle du forum entre les deux pays, affirmant que «la Russie est prête à transférer sa technologie et à augmenter le volume de ses investissements en Algérie au plus haut niveau». Ce Forum aspire à offrir une plateforme pour des partenariats novateurs dans les domaines phares, tels que l'industrie, l'agriculture, le tourisme... Le partenariat entre l'Algérie et la Russie avec l'appui des opérateurs est une excellente occasion qui ouvre des perspectives nouvelles et prometteuses.

F. B.

UNE DÉLÉGATION RUSSE VISITE L'AAPI

LES FACTEURS-CLÉS DE SUCCÈS

L'AAPI porte une attention particulière au développement de partenariats privilégiés, pour la promotion des secteurs économiques porteurs, ayant un intérêt particulier pour les investisseurs, chacun dans le domaine le concernant. Aussi, l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a accueilli, mardi, une délégation russe conduite par Serguei Katyryin, président de la Chambre nationale de commerce et d'industrie de Russie, en vue de s'enquérir du cadre régissant l'investissement en Algérie, a indiqué un communiqué de l'AAPI.

Lors de cette visite, la délégation russe, composée de présidents de plusieurs Chambres régionales de commerce et d'industrie, a reçu des explications sur le rôle de l'Agence en tant qu'instrument d'accompagnement de l'investisseur national ou étranger, dans toutes les étapes de la concrétisation de son projet, ainsi que sur les avantages et incitations accordés par la loi dans le cadre de la politique de promotion des investissements créateurs de richesses, de valeur ajoutée et d'emplois. A cette occasion, le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, a indiqué que l'Algérie est ouverte à l'investissement étranger, soulignant sa poli-

tique de soutien et de promotion de la production et des industries locales en vue de réduire progressivement les importations ainsi que les secteurs qui constituent une priorité pour l'économie nationale et les avantages accordés aux investissements dans ces domaines. Evoquant l'amélioration du climat d'affaires en Algérie au cours des dernières années, M. Rekkache a mis en exergue les instructions des hautes autorités du pays visant à faciliter l'acte d'investissement et l'accompagnement des investissements.

Pour sa part, M. Katyryin a exprimé la volonté des entreprises de son pays de développer des partenariats fructueux avec leurs homologues algériens et réaliser des projets d'investissement dans différents secteurs en Algérie.

Ainsi, les deux parties ont convenu d'organiser des rencontres bilatérales par visioconférence avec les différentes Chambres de commerce et d'industrie régionales de Russie, au nombre de 130, regroupant des investisseurs et des hommes d'affaires actives dans divers secteurs, l'objectif étant de faire connaître les avantages et les opportunités d'investissement en Algérie, ainsi que les incitations

accordées par la loi sur l'investissement au profit des entreprises étrangères dont celles russes. La délégation a pris connaissance des opportunités d'affaires offertes par l'Algérie dans plusieurs secteurs. L'AAPI a donc pour objectif de réunir des investisseurs intéressés par l'investissement en Algérie, à identifier de nouveaux projets d'investissement et consolider la position de l'Algérie en tant que destination privilégiée et porte d'accès aux investisseurs même en Afrique, du fait du rôle de notre pays dans l'intégration économique régionale en Afrique dont il serait, à la fois le moteur et la passerelle vers les pays européens.

En effet, l'Algérie demeure une destination qui a séduit bon nombre d'opérateurs économiques, offrant un riche patrimoine culturel et une expérience touristique unique. L'AAPI a enregistré de bonnes performances grâce à une dynamique globale des acteurs publics et privés.

De nombreux projets sont inscrits et d'autres ont été réalisés en matière d'infrastructures, d'industrie et de services. L'Algérie, par le rôle de l'AAPI, compte élargir son champ d'attractivité à d'autres investisseurs grâce à la

mise en place d'un cadre incitatif très attrayant en matière d'exonération fiscales, de réduction de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA), de l'Impôt sur les sociétés (IS), et de l'Impôt sur le Revenu (IR).

A cela viennent s'ajouter des dispositifs d'aides et de soutien aux investisseurs dans la mise en œuvre de leurs projets ; des offres de financement, d'accès au foncier et de fonds de développement. Il y a aussi la qualité de l'offre de service, s'inscrivant dans les normes internationales, qui garantit aux investisseurs une meilleure visibilité et, par conséquent, un retour sur investissement assuré ainsi qu'une bonne gouvernance pour atteindre les objectifs fixés.

Il convient de rappeler sur ce registre, que des mesures d'accompagnement ont été également mises en place dans le cadre des réformes institutionnelles de plusieurs secteurs ouverts à l'investissement, dans des conditions idoines pour la promotion des secteurs qui présentent de nombreux avantages qui font qu'aujourd'hui l'Algérie est considérée comme un marché de choix, dotée d'un environnement commercial parmi les plus compétitifs.

F. B.

PRODUCTION DE FRAISE

DES PRÉVISIONS RECORD

La culture de la fraise a connu, ces dernières années, une croissance remarquable dans la wilaya de Jijel, en termes de production et de superficie.

■ De notre correspondant :
MOHAMED BOUHALI

La direction des services agricoles table cette année sur une production de 43 179 tonnes s'étendant sur une superficie de 990 ha, a-t-on appris auprès du chargé de communication de la direction des services agricole, Abdellali Allab. Le même responsable a souligné, par ailleurs, que le rendement actuel oscille entre 380 et 400 quintaux par hectare, ajoutant que la production actuelle de la fraise est de l'ordre de 76 338 quintaux répartis sur 196 ha sur une superficie totale de 1 121 hectares de la culture de la fraise, soit une hausse de 131 hectares, et une production supérieure de 1 000 tonnes comparativement aux années précédentes. Le chargé de la communication attribue cette hausse à l'extension des superficies de cette culture à l'échelle de wilaya, car de nombreux agriculteurs optent pour cette filière et leur parfaite maîtrise du processus technique de sa plantation, ainsi que sa grande rentabilité pécuniaire vu son grand rendement par hectares. Il y a lieu de souligner que la culture de la fraise qui connaît une grande croissance dans plusieurs communes de la wilaya attire une importante main-d'œuvre saisonnière dans une centaine d'exploitations agricoles, notamment les femmes rurales qui constituent un acteur-clé dans le développement de cette culture. D'aucuns attribuent la prédominance de la main-d'œuvre féminine dans les plantations de la culture de la fraise à la patience de la femme dans ce genre de métier et leurs



rémunérations abordables. «Je dois faire de la gymnastique pour dénicher des ouvriers hommes pour la cueillette de la fraise, s'il y avait pas de femmes, je ne serais pas en mesure de cultiver mon champs», nous a confié Tahar, agriculteur dans cette filière dans la région de Djimar dans la commune de Chekfa.

Le chargé de la communication de la direction des services agricoles nous a affirmé également, que la DSA compte organiser des cycles de formation au profit des femmes pour les initier à la production de la confiture de fraises et le stockage de ce fruit qui fait vivre de milliers de fa-

milles à l'échelle de la wilaya. De son côté, le président de la Chambre de l'agriculture de la wilaya de Jijel, Toufik Baka, nous a révélé que la wilaya occupe la première place à l'échelle nationale dans la production de la fraise, en soulignant que cette culture a enregistré une grande extension dans plusieurs communes de la wilaya, citant, entre autres, Djemaâ Beni Hebibi, Sidi Abdelaziz, Chekfa, El Kennar, El Aouana, Kheiri Oued Adjoul, Emir Abdelkader, Taher, et même dans certaines zones montagneuses. Il a lancé un appel aux responsables du complexe Juma Agro de la transformation des fruits et des

jus secs d'Ouled Salah d'accélérer la mise en service de la deuxième chaîne de la transformation des fruits pour que les agriculteurs de la fraise puissent écouler leur marchandise. Il y a lieu de souligner que la forte production de la fraise cette année a contribué à la baisse de son prix sur les étals qui oscille entre 150 et 200 dinars le kilogramme.

Pour rappel, deux exploitants agricoles de la région de Djimar, relevant de la commune de Chekfa ont exporté des centaines de quintaux de fraises vers le Sultanat d'Oman et la Côte d'Ivoire l'année dernière.

M. B.

TAMANRASSET

FORMATION AUX TECHNIQUES AGRICOLES

■ De notre correspondante :
CHAHINEZ GHELLAB

La Chambre interwilayas de la pêche et de l'aquaculture de Ouargla a organisé une journée d'étude consacrée à l'aquaculture intégrée à l'agriculture, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de la wilaya de Tamanrasset. L'événement s'est tenu en coordination avec plusieurs institutions, notamment la direction de la pêche de Ouargla, la direction des services agricoles de Tamanrasset, l'Institut national de la pêche et de l'aquaculture d'El Kala (Skikda), l'université Amenokal Hadj Moussa Ag Akhamouk de Tamanrasset, ainsi que les agences Nesda (Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat) et l'Angem. Ont également pris part à cette initiative le coordinateur local de la Chambre à Tamanrasset et la CNEP-Banque.

Cette rencontre, à vocation formatrice, a été marquée par des interventions d'experts dans le domaine. Plusieurs cadres et responsables locaux ont également assisté à l'événement.

Les débats ont permis d'ouvrir un espace d'échange avec les professionnels et les agriculteurs présents, en écoutant leurs préoccupations et en répondant à leurs questions.

Une session de formation approfondie a été prévue dès le lendemain pour consolider les acquis.

Selon Kadour Mokadem, président de la Chambre de la pêche de Ouargla, cette journée vise à promouvoir les perspectives de développement de l'aquaculture intégrée dans la région de Tamanrasset.

Plus de 60 participants, parmi lesquels des professionnels, des agriculteurs et des étudiants, ont été formés aux techniques d'élevage de poissons. En parallèle, les dispositifs d'appui à l'entrepreneuriat ont tenu un espace d'exposition pour sensibiliser les jeunes aux opportunités de financement et aux étapes à suivre pour lancer leur propre projet.

Par ailleurs, une opération de mise en charge de jeunes tilapias est programmée dans certaines exploitations agricoles de la wilaya. Une formation spécifique est aussi prévue au profit des détenus et du personnel de l'établissement pénitentiaire de Tamanrasset.

G. C.

ANNABA LA FORMATION PROFESSIONNELLE OUVRE DES HORIZONS

■ B. GUETMI

Le coup d'envoi des éliminatoires des Olympiades des métiers 2025, a été donné, dimanche dernier, au Centre de loisirs scientifiques (CLS) par le secrétaire général de la wilaya de Annaba en présence des cadres du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, des directeurs de l'exécutif et des invités de divers horizons. Quelque 101 stagiaires et apprentis issus de 14 établissements de formation de la wilaya prennent part à cette compétition au CLS et dans quatre Cfpa et Insfp avec 20 spécialités au menu telles que l'électronique industrielle, l'installation et la réparation des équipements de télécommunications, l'hôtellerie option art culinaire et art de la table et maintenance de véhicules légers, notamment a indiqué le directeur de wilaya de la formation professionnelle, Abdelkader Zebar. 11 spécialités sont programmées au niveau du CLS et neuf autres installées aux Cfpa de Belaïd Belkacem, El Bouni, Berrahal et l'Insfp Didouche-



Mourad, a-t-il précisé. Les concurrents participent à cet événement sous la supervision d'une soixantaine de membres du jury composé de spécialistes du secteur de la formation professionnelle et des représentants des opérateurs économiques, a-t-il ajouté, expliquant qu'ils procéderont à la sélection de la meilleure réalisation des prétendants en compétition. Tous les moyens humains et matériels sont réunis pour que la compétition se déroule dans de bonnes conditions. Organisée par la direction de la formation et de

l'enseignement professionnel, cette manifestation s'est achevée mercredi. Les lauréats des éliminatoires à l'échelle de la wilaya concourront au tour régional prévu en septembre prochain à Constantine, par contre la phase finale aura lieu en novembre prochain à Oran. Les heureux gagnants représenteront le pays l'année prochaine aux Olympiades africaines prévues en Zambie et aux Olympiades mondiales qui se dérouleront à Shanghai.

B. G.

MASCARA SAISIE DE KIF ET DE COMPRIMÉS PSYCHOTROPES

■ De notre correspondant : ABDELKADER BENMECHTA

Dans le cadre de la lutte contre le crime dans ses différents aspects en particulier la commercialisation illicite de produits psychotropes et de drogue, les éléments de la Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de la Sûreté de Sig et la 2ème Sûreté urbaine de Mascara ont procédé à l'arrestation de quatre individus âgés entre 26 et 50 ans sous l'inculpation de détention et commercialisation de drogue et de produits psychotropes ainsi que d'importantes sommes d'argent en liquide. La première opération a eu lieu au niveau d'un barrage dressé à l'entrée ouest de la ville de Sig et qui a permis la saisie de 60 comprimés psychotropes dit Tramadol, cinq boîtes de liquide Clonazepam et une somme d'argent de 3 730,00 DA revenus des ventes.

La deuxième opération a eu pour théâtre la ville de Mascara où les éléments de la BMPJ de la seconde Sûreté urbaine ont saisi une quantité de 49 comprimés psychotropes et l'arrestation des dealers. Les mis en cause ont été présentés devant la justice. Dans le même contexte, la Sûreté de la wilaya de Mascara a traité, durant le premier trimestre de l'année en cours, 509 affaires concernant les saisies de kif traité et de comprimés psychotropes. La quantité saisie est de 87,577 kg de kif traité, 17 578 comprimés psychotropes et de l'argent liquide où sont impliqués 604 individus dont 116 sont emprisonnés provisoirement, 15 placés sous contrôle judiciaire et 105 autres qui paraîtront en citation directe tout comme 349 dossiers transmis à la justice pour complément d'enquête.

A. B.

L'IA POUR RECONSTITUER LES MOSAÏQUES ANTIQUES

Les célèbres mosaïques des thermes de l'ouest de Cherchell, partiellement endommagées ou disparues au fil du temps, ont été reconstituées, grâce à un projet de modélisation numérique utilisant l'intelligence artificielle.

■ De notre bureau :
SALIMA ETTOUAHRIA

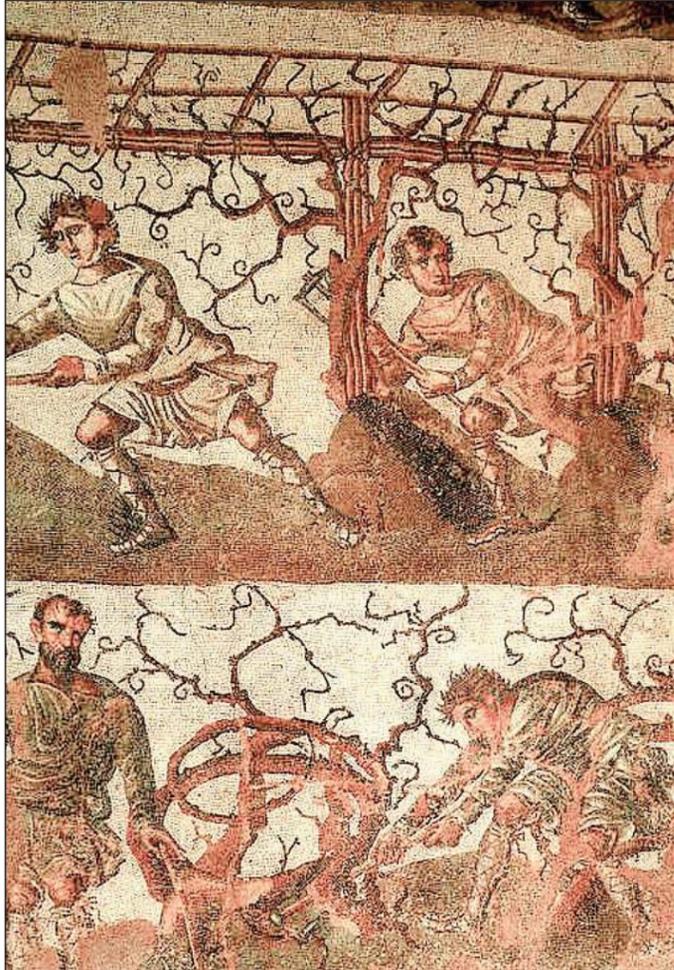
L'expérience a été présentée par le professeur Mohamed Chérif Hamza, directeur de l'École nationale supérieure de conservation et de restauration du patrimoine culturel, à l'occasion du lancement du Mois du patrimoine au Centre Arabe d'Archéologie de Tipasa, en présence des responsables locaux, des spécialistes du patrimoine ainsi que des chercheurs et étudiants.

Le projet, mené en collaboration avec le Dr Mourad Bouache, chercheur en intelligence artificielle à l'université de Stanford, originaire de Cherchell, a mobilisé les étudiants de quatrième année de l'École nationale supérieure d'intelligence artificielle.

La reconstitution a concerné les thermes de l'ouest de Cherchell, un vaste complexe thermal datant de l'époque romaine, couvrant plus de 5.500 m². Ces thermes, lieux de détente et de rencontres sociales, étaient richement décorés de mosaïques, aujourd'hui partiellement dégradées.

Avant d'engager la modélisation numérique, une phase de collecte de données historiques a été entreprise. Les chercheurs se sont appuyés sur des documents datant de 1887, soit bien avant les premières fouilles exploratoires menées sur le site en 1909. Des photographies anciennes, des relevés archéologiques, des descriptions historiques et des catalogues spécialisés ont servi à constituer une base de données riche et précise.

À partir de ces sources, les motifs de mosaïques ont été identifiés, classifiés, puis introduits dans un modèle d'intelligence artificielle. Après plusieurs phases



d'ajustement, le système a pu générer des reconstitutions extrêmement proches des mosaïques d'origine, corrigeant les erreurs initiales dues au manque d'informations visuelles. Cette réussite technologique offre aujourd'hui une vision fidèle du décor antique de ces thermes romains.

Ce projet s'inscrit dans la dynamique impulsée par la wilaya de Tipasa, qui bénéficie d'institutions culturelles spécialisées dans

la préservation du patrimoine, telles que l'École nationale de conservation et de valorisation du patrimoine culturel, le Centre national de recherche en archéologie (CNRA) et le Musée public national de Cherchell. Ces établissements jouent un rôle central dans la sauvegarde et la valorisation des trésors archéologiques.

S. E.

DESSALEMENT D'EAU À BOUMERDÈS DEUX MINISTRES À LA STATION CAP DJINET 2

■ Correspondance particulière : NORDINE MZALA



Ce sont les ministres de l'Hydraulique et de la Jeunesse qui ont animé, hier, à la station de dessalement Cap Djinet 2 - située à Boumerdès - une rencontre dédiée à la sécurité hydrique et aux enjeux de l'autosuffisance, qu'il s'agisse de l'eau potable ou d'irrigation, conformément aux orientations du président de la République Abdelmadjid Tebboune.

Cet événement a été aussi l'occasion pour les participants, dont les représentants du Haut Conseil à la Jeunesse, co-organisateur de l'événement, de rendre hommage aux efforts des cadres investis dans ce programme, à leur tête Madame la wali, Fouzia Naâma, qui a suivi avec un engagement permanent la réalisation du projet. Sans oublier l'investissement du secteur de l'Énergie, à travers un manager de haute compétence, Monsieur Bada Lahcène, directeur de l'Algerian Energy Company, qui gère les stations de dessalement du pays. En ce mardi du mois d'avril, devant le chapiteau qui doit abriter la rencontre, un petit orchestre entonne des refrains de chants patriotiques qui ajoutent de l'émotion au rendez-vous. Le personnel de l'AEC, l'Algerian Energy Company, s'affaire pour accueillir, au mieux, les visiteurs. Nous sommes au cœur de la station de dessalement, lieu prestigieux et stratégique qui rappelle l'intervention historique du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lorsqu'il a inauguré les nouvelles stations de dessalement du pays, en mettant en exergue leur importance stratégique pour la nation. L'organisation est sans faille : badges, pour les participants, pour la presse avec casquettes portant les sigles du

gérant Sonatrach et sa filiale AEC, des écharpes aux couleurs nationales et un petit cartable contenant des documents informatifs sont offerts aux invités. Arrive alors la délégation ministérielle qui a été reçue auparavant au siège de la wilaya par la wali, connue par les citoyens de Boumerdès comme une responsable qui n'hésite pas à se déplacer sur le terrain dans le cadre du suivi de nombreux projets initiés ou relancés sous la présidence d'Abdelmadjid Tebboune. Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, et le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la Jeunesse, Mustapha Hidaoui, prennent place sous le chapiteau et parlent à tour de rôle devant un parterre de cadres, mais surtout devant un public composé majoritairement de jeunes, dont des stagiaires en formation à l'institut spécialement créé dans la commune des Issers à Boumerdès, pour enseigner cette discipline nouvelle du dessalement. Les communications des deux ministres convergent : la sécurité hydrique dans la dynamique impulsée par le président de la République repose sur la compétence, l'investissement et la mobilisation des ressources humaines dont regorge la jeunesse algérienne. Des chiffres illustrent les capacités de traitement de la station de dessalement de Cap Djinet et renseignent sur la détermination de l'État à relever les défis liés au réchauffement climatique. La rencontre a permis de transmettre ce message important à la jeunesse : l'Algérie est capable de relever tous les défis dans l'unité et la solidarité patriotique.

N. M.

TIZI OUZOU

DES COMMUNES PROCHES DES CITOYENS

■ De notre bureau :
BELKACEM ADRAR

Des universitaires et des élus ont participé à une journée d'étude intitulée «La réforme des collectivités locales en Algérie : Enjeux et perspectives», organisée par la Faculté des sciences économiques, de gestion et sciences commerciales (FSEGSC) de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou (UMMTO). Les conférenciers, universitaires et élus, étaient unanimes sur la nécessité et l'urgence de réformer le code des communes et de wilayas qui est dépassé en raison des mutations profondes que connaît le pays sur le plan économique, social et environnemental, et d'élaborer un autre code qui consacrera une gouvernance plus efficace, plus proche des citoyens et mieux adaptée aux réalités socio-économiques du territoire. Pour l'ancien sénateur et président de l'APW de Tizi-Ouzou, Moussa Tamadartaza, la réforme des collectivités qui est impérative doit se faire dans le sens du renforcement des prérogatives des élus et de la participation «des comités de villages, de quartiers et des organisations professionnelles et associatives aux décisions des exécutifs communaux relatives à la politique de la jeunesse, de l'éducation, de l'environnement, de la santé de la distribution de l'eau et de l'assainissement...».

Pour cet ancien élu, «les assemblées élues doivent être le lieu spontané de la concertation sociale, de la participation citoyenne et de l'action politique». Tout cela, a-t-il ajouté, exige plus de décentralisation. Le défi à relever pour notre pays consiste, selon le conférencier, à «identifier des options pratiques et pragmatiques et le meilleur moyen d'y arriver à libérer l'esprit d'entreprise des citoyens, c'est-à-dire prendre des



risques, se lancer sur le terrain de la concurrence, innover, adapter, réformer, déterminer la direction et le rythme du développement». Lui succédant, l'ex-sénateur et P/APW de Tizi-Ouzou, Mohamed Ikherbane, a, lui aussi, plaidé en faveur d'une profonde réforme des collectivités à l'effet de libérer les initiatives locales en faveur du développement.

Il a aussi mis en exergue la nécessité d'élargir les prérogatives des élus locaux et de débureaucratiser les démarches administratives relatives au développement des collectivités locales. «Il faut aller vers le renforcement de la liberté d'en-

treprendre des élus et de donner aux communes et wilayas plus de pouvoirs décisionnels pour mieux répondre aux besoins spécifiques de leurs populations», a-t-il recommandé. Mohamed Laiche, professeur en économie, a indiqué que la réforme des collectivités s'impose plus que jamais, suite au processus de mutation économique et sociale vers la libéralisation du secteur économique engagé en Algérie depuis les années 1990. Les communes sont des collectivités de base pour tout développement économique et social, tant qu'elles sont proches des citoyens et doivent bénéficier de plus de liberté dans le développement de leurs territoires. Le même professeur a précisé qu'il y a eu la révision du code communal et de wilaya en 2011 mais, depuis, il y a eu aussi beaucoup de transformations économiques et sociales qui nécessitent aujourd'hui une autre réforme plus adaptée aux réalités et mutations actuelles. «C'est pour cela que nous avons réuni aujourd'hui les professionnels et les praticiens, notamment les élus, pour débattre de cette question cruciale car, avec le processus de transformation, les communes sont appelées à devenir des entrepreneurs», a-t-il enchaîné, en soulignant que «l'Etat central ne peut pas à lui seul subvenir à tous les besoins, d'où la nécessité de voir les communes accompagner des entreprises pour la création de la richesse. L'Etat va récolter ensuite des impôts qui reviendront à ces collectivités à travers la réforme de la fiscalité locale qui accompagnera également ce processus».

B. A.

SECOURISTES PALESTINIENS À GHAZA

MAINS NUES FACE À L'HORREUR

Durant les deux mois de trêve, même démunie des moyens les plus élémentaires, la défense civile palestinienne s'était attelée à retourner les tonnes de débris composites, pour en tirer des dépouilles, leur réhabiliter une identité et permettre aux parents de leur offrir une sépulture.

■ MOURAD SLIMANI

Journée d'horreur « ordinaire » hier à Ghaza, avec des premières heures faites de sirènes d'ambulances, de nuages de fumée et de poussière, et de corps éparpillés que des secouristes et des survivants épuisés tentent de récupérer. Tôt le matin, hier, d'autres bombardements sont venus creuser des cratères ou souffler par le feu des pans de ces misérables campements où se rassemblent les déplacés. Les secouristes de la Défense civile palestinienne ont dû recomposer, autant que faire se peut, des corps désarticulés ou calcinés après une millième frappe sioniste indiscriminée, et reporter, pour on ne sait quel autre jour moins calamiteux, la tâche d'aller fouiller les décombres pour en tirer d'autres martyrs anonymes. Selon un premier bilan de cette énième matinée maudite sur le territoire, 17 personnes, dont bien entendu de nombreuses femmes et de nombreux enfants, sont tombées en martyrs.

L'horreur a notamment frappé une école, abritant des déplacés, dans la ville de Ghaza, où onze civils ont péri dans des conditions atroces, selon les rapports des secouristes. "Le bombardement a provoqué un incendie massif dans le bâtiment et plusieurs corps calcinés ont été retrouvés", indique le porte-parole Mohmoud Bassal, qui a fait état également d'appels à l'intervention sur d'autres sites, à Djabalia et Khan Younés.

Selon des recoupements médiatiques, depuis l'aube de ce mercredi jusqu'à la mi-journée, près de 40 noms sont venus allonger l'interminable liste des martyrs, dépassant désormais les 50.300, dont au mois 20.000 enfants. Une liste établie essentiellement sur la base des victimes identifiées par les services hospitaliers, qui ne comptabilisent pas les milliers de corps encore ensevelis sous les décombres.

L'on ne connaît que trop bien l'horrible sort que fait subir la machine de guerre sioniste aux populations quotidiennement, depuis le 7 octobre 2023. Rongés par la faim, le manque d'abris et de soins les plus élémentaires, et traumatisés par plus de 18 mois de barbaries, les près de 2 millions d'habitants de l'enclave voient chaque jour repousser les limites de l'horreur et de la déshumanisation.

Au-delà des comptes-rendus médiatiques qui parviennent du territoire, et des rapports des ONG et agence de l'Onu encore en activité sur les lieux, des milliers de messages postés par les Ghazaouis sur les réseaux sociaux transmettent au quotidien ce sentiment partagé d'agonie col-



lective et d'abatement extrême face à l'indifférence coupable de la conscience internationale.

Tirs sur les ambulanciers

Mais l'horreur n'est pas simplement l'apavage sinistre des survivants. Les rapports des services de secours palestiniens, appuyés par de nombreuses instances onusiennes, soulèvent jusqu'à aujourd'hui la problématique des corps ensevelis sous les décombres.

Durant les 2 mois de trêve, (19 janvier - 18 mars derniers), même démunis des moyens les plus basiques, la défense civile palestinienne s'était attelée à retourner les tonnes de débris composites pour en tirer des dépouilles — souvent coincées là depuis des mois —, leur réhabiliter une identification et offrir aux parents (quand il en restait) la possibilité de leur donner une sépulture. Selon les estimations des autorités sur place, corroborées par des rapports indépendants, près de 10.000 corps restent à retrouver dans l'enclave.

Dans un rapport rendu public fin janvier dernier, l'ONG Euro-Med Monitor, rapporte que « les corps de 79 personnes, dont 21 non identifiés, ont été retrouvés dans les quartiers de Rafah par les ambulanciers et les équipes de la défense civile ». Les propres volontaires de l'organisation, affirment avoir trouvé « les restes sévèrement décomposés de plusieurs autres victimes, dont il ne restait que les crânes et quelques os ». L'ONG en conclut que la communauté internationale « doit exercer une véritable pression sur Israël pour qu'il garantisse

rapidement l'entrée inconditionnelle d'équipes techniques, de spécialistes de la médecine légale et d'enquêteurs criminels dans la bande de Ghaza, ainsi que du matériel nécessaire » pour soutenir les efforts des secouristes en place. Rien de tout cela n'a cependant suivi. Plus grave, les services de secours palestiniens, qui ont vu tomber en martyr des dizaines de leurs éléments depuis le début de la guerre, ont fait l'objet d'une embuscade meurtrière, le 23 mars derniers, y laissant une quinzaine d'ambulanciers et de pompiers. Ils se disent cependant déterminés, malgré tout, à poursuivre la mission impossible de tenter de sauver les vivants et de pouvoir enterrer décemment les morts.

M. S.

CONSEIL NATIONAL PALESTINIEN :

«LE GÉNOCIDE S'INTENSIFIE»

Le Conseil national palestinien (CNP) a dénoncé, hier, les attaques perpétrées par les forces d'occupation sionistes contre des déplacés palestiniens à Jabaliya et une école à l'est de la ville de Ghaza, qualifiant la poursuite des agressions contre la bande de Ghaza de crime contre l'humanité. L'agression délibérée contre des civils innocents dans les centres d'hébergement représente une intensification de la politique de génocide et de nettoyage ethnique par l'occupation en bombardant des tentes de déplacés à Jabaliya et l'école Yaffa dans le quartier de Tuffah, a déclaré le CNP, dans un communiqué, relayé par l'agence palestinienne de presse, Wafa.

Avertissant sur les conséquences de la poursuite de ces crimes sur la paix et la sécurité internationales, il a également dénoncé le silence de la communauté internationale qui "n'est plus seulement une complicité, mais est devenue une alliance ouverte dans les crimes de génocide et de nettoyage ethnique contre notre peuple palestinien".

A cet égard, le Conseil national palestinien a exhorté la communauté internationale à "respecter les conventions et le droit international humanitaire, à agir immédiatement et de manière sérieuse pour mettre fin à cette agression, et pour sauver les Palestiniens".

Le CNP a appelé en outre à traduire les responsables des crimes sionistes en justice, fournir une protection au peuple palestinien, et œuvrer pour mettre fin à l'occupation sioniste.

51 305 MARTYRS ET 117 096 BLESSÉS

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a grimpé à 51.305 martyrs et 117.096 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué hier les autorités sanitaires palestiniennes.

Selon la même source, les corps de 39 martyrs et 105 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures.

Les autorités sanitaires palestiniennes ont indiqué que 1.928 Palestiniens sont tombés en martyrs et 5.055 autres ont été blessés depuis le 18 mars, date de la reprise de l'agression sioniste, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15 mois d'agression génocidaire sioniste, qui a provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent. Les forces d'occupation ont repris le 18 mars leur agression contre la bande de Ghaza, après une interruption de deux mois, consécutive à l'accord de cessez-le-feu.

FRAPPES SIONISTES CONTRE LES CIVILS AU LIBAN

HUMAN RIGHTS WATCH ACCUSE

L'ONG "Human Rights Watch" a accusé hier l'entité sioniste d'avoir mené des frappes aériennes aveugles contre des civils au Liban, à l'automne 2024, citant l'exemple d'un village de l'est de ce pays où 33 civils ont été tués.

Selon un rapport de l'ONG, le 25 septembre, une bombe aérienne guidée de fabrication américaine a touché un immeuble habité, tuant 23 membres d'une

famille syrienne à Younine, dans l'est du Liban.

Une seconde frappe, le 1^{er} novembre, y a détruit une maison et tué 10 civils, dont cinq femmes et un bébé d'un an.

Ces deux frappes "ont manifestement constitué des attaques aveugles contre des civils" et devraient "faire l'objet d'enquêtes en tant que crimes de guerre", a souligné HRW, affirmant n'avoir trouvé "aucune preuve d'activité

militaire, ni de cibles militaires, sur ces deux sites".

Aucun appel à évacuer n'avait préalablement été émis par l'armée sioniste, a déploré l'ONG, qui dit avoir contacté l'armée le 24 mars "mais n'a reçu aucune réponse".

"Un nombre croissant de preuves montrent que les forces (de l'entité sioniste) ont systématiquement manqué à leur obligation de protéger les civils lors de

leurs frappes menées au Liban en 2023 et 2024, ou de faire une distinction adéquate entre les cibles militaires d'une part et les civils d'autre part", a déclaré Ramzi Kaiss, chercheur sur le Liban à HRW.

Enclenchée le 8 octobre 2023, l'agression sioniste contre le Liban a fait plus de 4.000 martyrs et environ 17.000 blessés, en majorité des enfants et des femmes.

L'entité sioniste poursuit ses

attaques au Liban, en dépit du cessez-le-feu qui a mis fin, le 27 novembre, à plus d'une année d'agression sioniste.

En vertu de l'accord de cessez-le-feu, l'entité sioniste était censée se retirer complètement du sud du Liban le 26 janvier, mais le délai a été prolongé jusqu'au 26 février. L'armée sioniste occupe toujours cinq positions dans le sud du Liban.

DONALD TRUMP ANNONCE UNE BAISSSE DES DROITS DE DOUANES

WASHINGTON - PÉKIN : LA DÉSESCALADE

Donald Trump avoue que la hausse douanière de 145%, par lui-même, imposée aux importations chinoises, est très élevée, et que de ce fait, il allait la «baisser substantiellement» dans les prochains jours.

■ MOURAD SLIMANI

S'achemine-t-on vers un début de désescalade entre les Etats-Unis et la Chine sur le front de la guerre commerciale ? Moins de 24 heures après les déclarations de Donald Trump sur une prochaine baisse de la pression douanière sur les produits chinois, Pékin a réagi en faisant part hier, de sa disposition à entamer des discussions avec Washington sur ce sujet qui tient en haleine l'économie et le commerce mondiaux. Réitérant que le géant asiatique était capable de «se battre jusqu'au bout» dans les propos du bras de fer enclenché par la puissance américaine, un porte-parole des Affaires étrangères chinois a ainsi indiqué hier, que les portes du dialogue restent néanmoins ouvertes.

Ces déclarations viennent conforter une tendance naissante à la détente sur les marchés qui n'en attendaient pas tant pour reprendre davantage de couleurs, après le ton subitement conciliant adopté par le président américain mardi. Hier, les Bourses repartaient à la hausse en Asie, notamment à Hong Kong et Tokyo.

Les marchés européens n'étaient pas en reste ouvrant en progression de 1,5 à 2,4 points selon les places boursières. Le dollar également a regagné de la valeur, de même que les prix du pétrole. Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juin, a gagné 1,50%, soit s'est coté à 68,45 dollars. L'équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en mai, gagnait 1,54%, soit 64,65 dollars. Le rebond des cours est très révélateur de ce nouveau contexte psychologique appréhendant une récession mondiale et une rétraction corolaire de la demande.



Des messages pour le marché

Quelques déclarations de Donald Trump ont donc suffi à imprimer une nouvelle trajectoire aux indicateurs globaux. Mardi, président à la Maison-Blanche, le président américain a lâché devant les journalistes que le taux de 145% de hausse, par lui-même imposé aux importations chinoises le 10 avril dernier, était «très élevé», et que de ce fait le seuil allait «baisser substantiellement». On est bien loin du ton frontal utilisé à l'annonce, il y a 15 jours, de l'offensive douanière contre le rival chinois. Mesurant bien l'impact de son propos sur les marchés, Donald Trump, qui a également annoncé ne pas pousser plus loin la tension avec la direction de la Banque centrale américaine (FED), a multiplié les marques de détente, affirmant que les hausses, même s'il n'est pas concevable que l'on revienne à un taux zéro, «ne resteront en aucun cas proches de ce chiffre (145%)». Le président américain ne veut pas

donner l'air cependant, d'avoir trop cédé devant Pékin. "C'est nous qui fixerons les termes de l'accord et ce sera un accord équitable. Je pense que c'est un processus qui va aller assez vite", estime-t-il encore.

Les signes avant-coureurs d'une révision de la politique américaine concernant les tarifs douaniers se sont accumulés depuis plusieurs jours, devant les effets démultipliés de la crise sur le marché, y compris, et peut être surtout, aux Etats-Unis où l'inflation s'annonce très préjudiciable à la consommation. Partisan acharné de l'agressivité tarifaire de la Maison-Blanche, le secrétaire au Trésor, Scott Bessent, a fini il y a quelques jours par avouer, dans le cadre d'échanges avec une institution financière américaine, que le bras de fer entre les deux puissances n'était profitable à aucune des deux économies. Soit, ce que Pékin répète depuis le début en affirmant qu'aucune partie ne sortira gagnante d'une guerre commerciale.

M. S.

RÉDUCTION DES FINANCEMENTS AMÉRICAINS LES COMPTES DE L'OMS DANS LE ROUGE

Les prévisions pessimistes de la direction de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont finalement pas se réaliser. Le directeur général de l'Organisation a en effet indiqué mardi que les coupes budgétaires américaines mettent les comptes dans le rouge, imposant une réduction significative des opérations et des licenciements de personnels.

"Le refus des Etats-Unis de verser leurs contributions statutaires pour 2024 et 2025, combiné aux réductions de l'aide publique au développement de certains autres pays, signifie que nous sommes confrontés à un déficit concernant la masse salariale pour l'exercice biennal 2026-2027 compris entre 560 et 650 millions de dollars", a détaillé M. Tedros Adhanom Ghebreyesus, dans un discours adressé aux Etats membres.

Un certain nombre d'autres pays ont également réduit leurs dépenses d'aide au développement.

Pour anticiper la chute sévère des contributions, l'OMS avait entamé des réaménagements depuis plusieurs mois, et une somme de recommandations sur la nouvelle réorganisation a été présentée mardi par son premier responsable aux Etats membres.

Pour la seule masse salariale, le déficit "représente environ 25% des coûts du personnel" précise M. Ghebreyesus, en faisant néanmoins remarquer que "cela ne signifie pas nécessairement une réduction de 25% du nombre de postes". Dans le même exposé, le directeur général de l'OMS indique que l'impact le plus important était à prévoir au siège de l'Organisation à Genève.

R. I.

DÉTENUS SAHRAOIS DU GROUPE GDEIM IZIK LA DÉFENSE EN APPELLE À LA PRESSION INTERNATIONALE SUR LE MAKHZEN

L'avocate française spécialisée en droit international, Ingrid Metton a de nouveau dénoncé la détention arbitraire des militants sahraouis du groupe Gdeim Izik par le régime du Makhzen, appelant les juridictions internationales compétentes à accentuer leur pression sur Rabat en vue de les libérer sans délai.

"En tant qu'avocate, je peux affirmer qu'ils ont été tous condamnés sans aucune preuve", a déclaré M^e Metton aux médias en marge de sa participation à la marche internationale pour la liberté des détenus sahraouis dans les prisons marocaines, arrivée mardi à Béziers (France).

La juriste a fait remarquer, à ce propos, qu'"en droit pénal, que ce soit en France, au Maroc ou ailleurs, que pour condamner des personnes, notamment pour des crimes, il faut des preuves et il faut prouver que les personnes ont l'intention de commettre des faits", soulignant que "durant le procès des détenus sahraouis de Gdeim Izik devant la Cour d'appel de Rabat, qui a duré six mois, il n'y avait aucune preuve".

"J'ai pu constater dès le premier jour qu'il n'y avait aucune preuve. Il n'y avait pas d'armes, il n'y avait pas le bon nombre de soi-disant victimes", a-t-elle encore déclaré, affirmant que "les prétendus aveux avancés par la défense marocaine ont été obtenus sous la torture".

Elle a rappelé, à ce sujet, que "le Comité des Nations unies contre la torture avait reconnu dans son rapport le recours des autorités marocaines à la torture des détenus sahraouis", affirmant que durant les six mois du procès, "tout ce que le Maroc voulait faire était de monter une histoire pour légitimer le démantèlement extrêmement violent du camp de Gdeim Izik pour étouffer et effacer les morts et blessés du côté sahraoui et trouver des coupables".

Selon la juriste, ce qui confirme cela, c'est l'attitude du président de la Cour de Rabat qui a demandé son expulsion de la salle des plaidoiries parce qu'elle voulait apporter des contre-expertises.

"J'ai été expulsée moi-même de la salle le jour où j'ai voulu apporter des contre-expertises démontrant que les militants sahraouis avaient été torturés. Cette vérité était tellement insupportable pour la justice marocaine que le président a préféré suspendre la séance et m'expulser", s'est-elle rappelée.

Abordant, par ailleurs, le statut juridique du Sahara occidental, la défenseure des causes justes a souligné que ce dernier est considéré, selon le droit international, comme étant un territoire occupé et donc les règles du droit humanitaire international doivent y être appliquées.

"Le Maroc n'a aucune autorité sur ce territoire. Les Nations unies tiennent pour l'heure compte de cela à travers notamment leur quatrième Commission, chargée des questions politiques spéciales et de la décolonisation", a-t-elle affirmé, appelant l'ONU à accentuer sa pression sur le Maroc pour se conformer à la légalité internationale.

R. I. & APS

TURQUIE SÉISME DE 6,2 PRÈS D'ISTANBUL

Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a déclaré, hier, suivre de près l'évolution de la situation après le tremblement de terre de magnitude 6,2, suivi de deux répliques, ayant secoué Istanbul, dans le nord-ouest de la Turquie.

"Je transmets mes vœux de bonne santé à nos citoyens, nous suivons de près l'évolution de la situation", a déclaré M. Erdogan, cité par l'agence de presse, Anadolu.

Selon les informations publiées sur le site de la Présidence de la gestion des catastrophes et des urgences (AFAD), une secousse tellurique d'une magnitude de 6,2 a été enregistrée, à 12h49 locales. Son éppicentre se situait au large de Marmara, dans le district de Silivri, à Istanbul.

Il a été déterminé que le séisme qui a été ressenti dans les provinces environnantes, s'est produit à une profondeur de 6,92 kilomètres. Selon l'AFAD, deux autres répliques de magnitude 4,4 et 4,9 ont été enregistrées, à 12h51 et à 13h02, heure locale.

Le ministre de l'Intérieur Ali Yerlikaya, cité par Anadolu, a lui, fait état de cas de blessures mineures, soulignant qu'aucun cas d'effondrement de maisons ou de bâtiments n'avait été signalé à la suite du tremblement de terre, sauf quelques fissures.

VIOLENCE DANS LES STADES

DISCOURS POPULISTES, COMMUNIQUÉS INCENDIAIRES...

WALID SADI POINTE DU DOIGT LA RESPONSABILITÉ DES CLUBS

Walid Sadi a pointé du doigt la responsabilité des clubs de football dans la recrudescence de la violence, lors d'une réunion mardi à Dély Ibrahim. Outre la mesure de l'interdiction des déplacements des supporters, le président de la FAF a incité les présidents à adopter une communication responsable et structurée.

■ ACHOUR AÏT ALI

Dans son allocution, l'actuel ministre des Sports n'a pas mâché ses mots à l'égard des présidents de clubs de la Ligue 1 Mobilis qu'il a réunis, mardi, au siège de la FAF lors d'une réunion dite d'urgence. En présence de représentants des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Communication, ainsi que de la Sûreté nationale et de la Gendarmerie nationale, Walid Sadi a dénoncé le discours populiste de certains clubs qui ne fait qu'attiser les tensions autour du football. Le discours tenu par certains consultants sur les plateaux de télévision est également pointé du doigt. Le recours aussi par certains clubs à des communiqués inquisiteurs et dénonciateurs empêche, selon le président de la FAF, tout débat responsable.

C'est pourquoi il a insisté, auprès des présidents de clubs, sur l'obligation d'adopter une communication plus responsable et structurée. Pour ce faire, Walid Sadi a invité les pensionnaires de la Ligue 1 Mobilis à recourir aux canaux réglementaires pour toute requête et/ou saisine. La LFP et la FAF doivent rester, selon le ministre des Sports, les seules boussoles des clubs à qui il a demandé d'arrêter systématiquement d'enflammer le



Désormais, chacun à son niveau devra assumer pleinement ses responsabilités.

débat par des communiqués de nature souvent incendiaires à chaque fois que des manquements sont relevés au cours d'un match de championnat. Sadi a rappelé aux clubs que l'instance qu'il dirige est là pour recevoir d'éventuelles plaintes des clubs, laquelle les soumettra, selon leur objet, à la

commission concernée pour statuer dans le respect des règles et des lois.

En outre, il a été suggéré, lors de cette réunion, de penser au statut qui encadre l'activité de la communication au sein des clubs professionnels selon un ensemble de conditions. Car, lors des débats, il a été relevé que

certains clubs, pas tous heureusement, attribuent la gestion de leur page sur les réseaux sociaux, seul canal officiel de communication, à des «administrateurs» plutôt qu'à des professionnels de la communication. Un volet, nous le disons, qui sera dorénavant encadré dans un statut juridique et professionnel.

En attendant que des textes régissant l'activité de la communication soient prêts, les clubs sont tenus d'arrêter les communiqués incendiaires qui ne font que jeter de l'huile sur le feu. Par ces mesures, la FAF entend combattre la violence dans le football sous toutes ses formes. Si les supporters ont une grande part de responsabilité dans la délinquance dans ce sport, les clubs n'en sont pas moins exonérés.

Une partie des propositions faites lors de cette réunion qui aura duré plus de cinq heures sera soumise au bureau fédéral, lors de sa session statutaire du 30 avril prochain pour adoption. C'est d'ailleurs pour donner un cachet légal à toutes ces mesures que l'interdiction des déplacements des supporters n'entrera en vigueur qu'à compter de la 25^e journée. Soit dans un peu plus d'une semaine.

A. A. A.

KARIM ZIANI, NOUVEAU SÉLECTIONNEUR DE L'EN U15



L'ex-capitaine des Verts mondialiste mettra son expérience au service de nos jeunes internationaux U15.

L'organigramme des sélections jeunes de football s'est complété désormais avec la nomination de Karim Ziani à la tête des U15. La nouvelle a été officialisée hier par le directeur technique national, Ali Mousser, lors d'une conférence de presse.

Avec la nomination de Ziani, l'encadrement des équipes nationales jeunes s'est ainsi complété. Pour rappel, la FAF a déjà désigné Razik Nedder à la tête des U20 et Amine Ghimouz à la tête des U17. Ces deux techniciens ont pris leurs fonctions cette semaine et ont déjà commencé à travailler.

A. A. A.

BASKETBALL : COUPE D'ALGÉRIE (DAMES) LA SALLE OMS DE STAOUÉLI ABRITTE LES DEMI-FINALES

La salle OMS de Staouéli (Alger) abritera, demain, les affiches des demi-finales de la Coupe d'Algérie de basket-ball 2025, seniors dames, entre l'USM Alger et le GS Cosider (15h00) et le MC Alger face à Hussein-Dey Marines (17h00). La première demi-finale, programmée à 15h00, opposera le tenant du trophée et grand favori à sa propre succession, le GS Cosider, à l'USM Alger qui vise une place en finale après avoir renforcé son effectif avec plusieurs joueuses d'expérience, dont Radia Fantazi. La

deuxième demi-finale, prévue à partir de 17h00, mettra aux prises les joueuses du MC Alger, spécialistes de cette épreuve populaire, avec sept trophées à leur palmarès, à leurs homologues de Hussein-Dey Marine, trois fois victorieuses du trophée (2016, 2017, 2019). La date de la finale de la Coupe d'Algérie 2025 a été fixée au jeudi 1^{er} mai dans une salle qui sera désignée ultérieurement. Pour rappel, les joueuses du GS Cosider ont remporté la Coupe d'Algérie 2024 contre le MC Alger (63-53).

RC KOUBA

SIX MOIS DE SUSPENSION POUR BOUALEM CHAREF

■ MOHAMED-AMINE AZZOUZ

Le coach du RC Kouba, Boualem Charef, vient de se faire infliger une suspension de six mois fermes de toute fonction sportive.

La commission de discipline de la Ligue nationale de football amateur (LNFA), l'accuse de comportement antisportif envers officiels, comme elle l'a annoncé dans un communiqué publié sur son site officiel. En plus de cette lourde sanction, l'entraîneur koubéen devra s'acquitter d'une amende de 50.000 dinars.

Pour rappel, Boualem Charef s'est vu brandir le carton rouge lors de la défaite concédée vendredi en déplacement face au RC Arbaâ où son équipe a concédé une courte défaite 1-0, pour le compte de la 27^e journée du championnat de Ligue 2, groupe Centre-Ouest. La direction du Raed fera appel, en espérant que cette mesure soit revue à la baisse.

M.-A. A.



Le coach koubéen lourdement sanctionné.

ENTRÉE GRATUITE POUR ES MOSTAGANEM - NC MAGRA

La direction de l'ES Mostaganem a fait savoir que l'accès au stade Mohamed-Bensaïd de Mostaganem, à l'occasion du match qui opposera le NC Magra à l'Espérance, samedi à 16h00, pour le compte de la 24^e journée du championnat sera gratuit. Dans un communiqué diffusé sur ses réseaux sociaux, le club mostaganémien a fait un appel solennel à ses fans pour venir en masse soutenir leur équipe qui

lutte pour le maintien et qui n'a plus droit à l'erreur si elle veut se maintenir en Ligue 1 Mobilis. «Nous avons grandement besoin de votre présence et de vos encouragements, surtout en cette période sensible», lit-on sur le message transmis par la direction du club aux supporters de l'ESM. Cette confrontation opposera deux équipes menacées de relégation.

M.-A. A.

JSS - USMA DÉCALÉ AU SAMEDI 26 AVRIL

Le match JS Saoura- USM Alger comptant pour la 24^e journée de Ligue 1 Mobilis, initialement prévu pour le vendredi 25 avril, est finalement programmé pour le samedi à 18h00 au stade 20 Août de Bechar, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP). Ce changement de programmation est dû à des raisons organisationnelles et logistiques sur demande formulée par la direction de l'USM Alger, comme a tenu à l'indiquer l'instance en question.

M.-A. A.

JUDO : CHAMPIONNATS D'AFRIQUE INDIVIDUELS

L'ALGÉRIE AVEC 17 ATHLÈTES EN CÔTE D'IVOIRE

Dix-sept judokas (9 messieurs et 8 dames) de l'équipe nationale prendront part aux Championnats d'Afrique individuels, prévus les 25-26 avril, qu'abritera, à partir de demain, la capitale ivoirienne Abidjan.

■ MOHAMED-AMINE AZZOUC

Chez les messieurs, les neuf judokas retenus pour défendre les couleurs nationales sont : Salim Rebahi (-60 kg), Rachid Cherad (-66 kg), Kaïs Moudatere (-66 kg), Driss Messaoud Redouane (-73 kg), Ahmed Mehibel (-73 kg), Achour Denni (-81 kg), Lokmane Daroul (-90 kg), Zakaria Benattia (-100 kg) et Mustapha Yasser Bouamar (+100 kg). Pour ce qui est des dames, la direction technique nationale a sélectionné les judokates suivantes : Houaria Kaddour (-48 kg), Faïza Aïssahine (-52 kg), Khadidja Bekheira (-57 kg), Amina Belkadi (-63 kg), Chaïma Kaddour (-63 kg), Louiza Ichallal (-70 kg), Dyhia Benchallal (-78 kg) et Meroua Mammeri (+78 kg). Selon les organisateurs : 203 judokas (114 messieurs et 89 dames), représentant 25 pays, ont confirmé leur participation à cette compétition continentale, qui s'étalera sur deux jours. Avec 18 judokas engagés, l'Angola est actuellement le pays le

mieux représenté dans cette édition 2025 des Championnats d'Afrique (seniors), suivie de l'Algérie (17), de la Tunisie (17), de l'Égypte (16), du Congo (15). Pour leur part, le Gabon, Djibouti et Eswatini ne seront représentés que d'un seul athlète. Selon le programme présenté par les organisateurs, la première journée de compétition qui aura lieu demain verra l'entrée en lice des catégories des -60 kg, -66 kg et -73 kg chez les messieurs, ainsi que celles des -48 kg, -52 kg, -57 kg et -63 kg chez les dames. Le lendemain, ce sera au tour des catégories des -81 kg, -90 kg, -100 kg et +100 kg de faire leur entrée en lice chez les messieurs, ainsi que celles des -70 kg, -78 kg et +78 kg chez les dames. Nos judokas se sont bien préparés à cet événement sportif en effectuant un stage bloqué au mois de mars dernier à Alger. La direction technique nationale a retenu les 17 meilleurs, qui représenteront l'Algérie à Abidjan, avec l'ambition de faire des podiums.

M.-A. A.



Nos judokates et judokas viseront les podiums à Abidjan.

VOLLEYBALL : CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS MASCULINS 2025 VICTOIRE DU WA TLEMEN ET DE CASTEL

Les volleyeurs du WA Tlemcen ont remporté leur match face à leurs homologues congolais du Volley club espoir sur le score aisé de 3 sets à 0 (25-17, 25-21, 25-23), en match comptant pour la 3^e journée du groupe A du Championnat d'Afrique des clubs masculins 2025 (19-30 avril), disputé mardi à Misrata (Libye). C'est la seconde victoire des champions d'Algérie dans cette compétition, après celle réalisée dimanche devant le Cameroun Sports volley-ball sur le score de 3 sets à 0 (25-18, 25-18, 25-16). Les Tlemcéniens ont par contre concédé une défaite face au club hôte de la compétition, Swehly SC de Libye (0-3 : 20-25, 9-25, 20-25). Hier, les joueurs du Widad ont bénéficié d'une journée de repos, avant de jouer leur dernier match de la phase de poule, demain, contre Elwak Wings VC du Ghana. Castel Teniet El Abed, la seconde équipe algérienne de volley-ball algérien, s'est imposé elle aussi devant la Garde républicaine volley club sur le score de 3 sets à 1 (25-13, 23-25, 25-11, 25-19), en match comptant pour la troisième journée du groupe B, mardi à Misrata (Libye). C'est le deuxième succès



Parcours assez positif de nos représentants jusque-là.

des volleyeurs de Teniet El Abed, après celui arraché contre la formation ougandaise de Nemostars VC sur le score de 3 sets à 2 (25-20, 22-25, 14-25, 25-23, 15-10), contre une défaite devant les Kenyans general service unit SC (1-3 : 25-21, 21-25, 18-25, 22-25). Lors de la quatrième journée, Castel Teniet Al Abed donnera la

réplique au tenant du trophée, Al Ahly SC, avant de terminer la phase de groupe face au FUS Rabat aujourd'hui. Le parcours de nos deux représentants est jusque-là assez positif.

M.-A. A.

HANDBALL

RÉOUVERTURE EXCEPTIONNELLE DE LA PLATEFORME DES TRANSFERTS

■ REDHA MAOUCHE

La Fédération algérienne de handball a décidé de rouvrir la plate forme consacrée aux opérations de libération et de prêts, à destination des clubs de la division Excellence B, dames et messieurs. Celle-ci est désormais opérationnelle depuis le 23 avril et ce jusqu'au 7 mai prochain. Pour rappel, il s'agit d'une réouverture exceptionnelle décidée par le bureau fédéral. Pour beaucoup de clubs, notamment ceux concernés par les premiers rôles ou encore le maintien, cela constitue une bouffée d'oxygène qui leur permet de se renforcer en prévision de la dernière ligne droite.

R. M.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE CANOË KAYAK LES 2 ET 3 MAI À DOUËRA

La Fédération algérienne des Associations d'aviron et de canoë-kayak, organise, en collaboration avec la Direction de la jeunesse, des sports et des loisirs de la capitale et la Ligue algéroise, le Championnat d'Algérie de Canoë-Kayak les 2 et 3 mai au niveau du barrage de Douéra. Cet événement sportif réunira plus d'une centaine d'athlètes, représentant 14 clubs issus des différentes régions du pays. Ainsi, on notera la présence de cinq formations algéroises, à savoir, SNA, SNA, MBA, JAACK, ANA et Sélection militaire. Pour les autres formations, la Fédération a enregistré la présence de trois clubs d'El Bahia, en l'occurrence ASKM, CSUO ET Relais des Sportifs, aux côtés de l'IRC Annaba et de l'ES Zeghaia (Mila).

R. M.

TIR À L'ARC - CHAMPIONNATS ARABES

L'ALGÉRIE PRÉSENTE AU RENDEZ-VOUS DE TUNIS

Dix pays dont l'Algérie prendront part au championnat arabe de tir à l'arc, prévu au stade Tahar Ziani de Bir Bouregba (Tunisie) du 25 au 27 avril courant, ont annoncé les organisateurs hier. Outre l'Algérie et la Tunisie (pays hôte), la compétition verra la participation de huit autres pays arabes: les Emirats arabes unis, le Koweït, l'Irak, la Libye, l'Égypte, le Maroc, l'Arabie saoudite et le Qatar. Le programme de la compétition comprend des épreuves en individuel, par équipes et en équipes mixtes, dans les catégories arc classique (olympique) et arc à poulies (compound), ont précisé les organisateurs. Ces championnats arabes constituent une étape préparatoire importante pour les athlètes en prévision des prochaines échéances entres autres les Jeux africains de la jeunesse (Luanda 2025), qualificatifs aux Jeux olympiques de la jeunesse (Dakar 2026).

AGEX DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DES SPORTS EQUESTRES LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR À L'ORDRE DU JOUR



La Fédération algérienne de sports équestres organise samedi une Assemblée générale extraordinaire. Cette réunion aura lieu à partir du 9h30 au Lido. À l'ordre du jour de cette AGEx, la révision du règlement intérieur de la FAE et l'amendement des nouveaux statuts de la Fédération. Ainsi, le désormais nouveau président, Sahraoui Fouzi met en œuvre ses promesses électorales. Lors de son élection au mois de mars dernier, il avait promis de ré-

former en profondeur et de réorganiser l'instance en question. Pour rappel, Sahraoui a remporté un siège au sein du conseil d'administration de l'Union arabe la semaine dernière. Notons par ailleurs, que la FAE a présenté hier, son nouveau logo, au couleur de l'emblème national. Il sera soumis aux membres de l'AG, samedi, pour approbation.

R. M.

ZOUHIR BALLALOU, MINISTRE DE LA CULTURE

LE MARCHÉ DE L'ART EST UN GISEMENT

Dans une déclaration exclusive au quotidien El Moudjahid sur l'état actuel du marché de l'art en Algérie, le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a affirmé que «le marché de l'art algérien est en train de prendre forme», estimant toutefois qu'«il nécessite encore une réglementation et une organisation pour atteindre son plein potentiel».

■ SIHEM OUBRAHAM

Selon le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, «le marché de l'art algérien existe presque en informel et nécessite une réglementation et une organisation pour atteindre son plein potentiel». Il a indiqué que le marché de l'art peut être très enrichissant et «apporter beaucoup d'argent à l'économie nationale». Pour cela, il a souligné la nécessité de «créer un cadre juridique pour encadrer les activités de ce marché et de mettre en place un système de certification des œuvres d'art pour éviter les faux et les contrefaçons». Dans cette optique, il a annoncé que «le gouvernement a déjà installé une commission médicale avec la contribution des finances pour organiser ce marché». Il a également souligné l'importance de la surveillance de ce marché pour éviter les abus et les déviations. Pour faciliter la vente d'œuvres d'art, Ballalou a annoncé la création d'une plateforme de vente en ligne qui permettra aux artistes de vendre leurs œuvres de manière plus efficace. Il a également instruit tous les établissements du ministère pour «avoir un outil de paiement électronique qui peut faciliter la question de l'achat et de la vente d'œuvres d'art». Le premier responsable du ministère de la Culture a également évoqué l'importance du rôle de l'artiste dans la promotion du marché de l'art. Selon lui, les artistes ont maintenant



une carte d'artiste et un code commercial, et peuvent déposer leurs œuvres auprès de l'Agence Algérienne pour le Rayonnement Culturel (AARC) pour la promotion et la commercialisation. «L'AARC jouera un rôle clé dans la régulation et la promotion du marché de l'art algérien», dira Ballalou, et d'ajouter qu'«elle sera chargée de certifier les œuvres d'art, de les promouvoir et de les commercialiser». L'AARC, poursuit Balla-

lou, «sera également chargée de contrôler les fuites de certains tableaux qui sont de grande valeur». Le ministre estime que «le marché de l'art doit être organisé de manière à ce que les professionnels de l'art puissent jouer un rôle clé dans sa promotion et sa régulation». Il a également annoncé que le gouvernement est en train de réfléchir à l'organisation du marché du cinéma et du livre. «Le Salon national du livre aura lieu

prochainement à Tlemcen, et sera une occasion pour les éditeurs et les distributeurs de livres de se rencontrer et de promouvoir leurs œuvres», a-t-il expliqué. Dans le même ordre d'idée, il a souligné l'importance de cet événement «pour la promotion de la culture algérienne et pour le développement du marché du livre». Il a également évoqué le problème des faux tableaux, qui constitue un défi majeur pour le marché de l'art algérien. «Malheureusement, il y a des personnes qui essaient de vendre des faux tableaux d'artistes algériens célèbres, ce qui peut nuire à la réputation de nos artistes et à la confiance des acheteurs», a-t-il déclaré. Pour lutter contre ce phénomène, Ballalou a annoncé la création d'un système de certification des œuvres d'art, qui permettra de vérifier leur authenticité et de protéger les droits des artistes et des acheteurs. «Il est nécessaire de créer un système de certification des œuvres d'art pour éviter les faux et les contrefaçons», a-t-il accentué. Le ministre a, par ailleurs, estimé que «le marché de l'art peut contribuer à la protection du patrimoine culturel national en permettant de déceler les faux et les tableaux volés, et en promouvant la découverte de nouvelles œuvres d'art». Il a également affirmé que «l'Etat est déterminé à prendre toutes les mesures nécessaires pour promouvoir le marché de l'art et protéger le patrimoine culturel national».

S. O.

FESTIVAL INTERNATIONAL CULTUREL DE LA MUSIQUE SYMPHONIQUE AU CŒUR DES ÉMOTIONS MUSICALES

■ MEHDI KAOUANE

L'Opéra d'Alger Boualam-Bessaih s'est transformé, mardi soir, en scène d'exception à l'occasion de la sixième soirée du Festival international culturel de la musique symphonique. Trois pays, trois univers, trois atmosphères ont marqué cette nuit riche en émotion : la Pologne, la Syrie et la Russie. La soirée s'est ouverte avec le pianiste polonais Wojciech Waleczek, qui a interprété avec virtuosité un florilège de classiques polonais, rendant hommage à des compositeurs emblématiques, comme Chopin et Szymanowski. Avec une grande sensibilité, il a su captiver le public dès les premières notes. «C'est un honneur d'être ici. Le public algérien m'a surpris par son écoute attentive et sa passion pour la musique. Il y avait une énergie particulière dans la salle, et j'aimerais vraiment revenir pour explorer davantage cette culture si chaleureuse», a-t-il confié en coulisses. La Syrie a ensuite pris le relais avec un moment fort en émotion. L'orchestre Les Voix Syriennes a été dirigé par Missak Baghboudarian, accompagné du duo lyrique formé par Samia Halak, mezzo-soprano, et Michael Tadross, baryton-basse. Ensemble, ils ont livré une performance intense, en commençant par Mozart et mêlant Puccini et Rossini avec brio. «Partager la musique syrienne dans un contexte aussi prestigieux nous rappelle combien l'art peut être un pont entre les peuples, surtout en ces temps où la paix et le dialogue sont plus que jamais nécessaires», a déclaré le chef d'orchestre. Mais le



point culminant de la soirée a été incontestablement l'entrée sur scène de l'Orchestre de Chambre des Jeunes de Moscou, sous la direction du chef Andrei Kolyasnikov. Les jeunes musiciens russes ont offert une interprétation magistrale de pièces classiques russes comme Tchaïkovsk et Artemiev. Interrogé après le concert, Andrei Kolyasnikov a déclaré : «C'était incroyable. Nous ne nous attendions pas à une telle réaction. Jouer devant un public aussi expressif et ouvert est un vrai cadeau. Nous avons ressenti une connexion immédiate, et je suis convaincu que nos jeunes musiciens se souviendront longtemps de cette soirée.» Entre talent, émotion et découverte, cette soirée a confirmé que le Festival international de la musique symphonique n'est pas qu'un événement musical, mais un véritable carrefour d'échanges culturels, où chaque note rapproche les cœurs.

M. K.

CONCOURS CHAËBI DE LA WILAYA D'ALGER PREMIER WEEK-END DES ÉPREUVES

■ KADER BENTOUNES

La musique chaâbie est à l'honneur ce week-end à travers le premier tour des éliminatoires de la seconde édition de Grand prix de la wilaya d'Alger de l'art chaâbi amateur. Le rendez-vous est donné pour deux soirées consécutives où chaque candidat présentera durant dix minutes un récital face à un jury qualifié. Vendredi, d'abord à la salle de cinéma Essahel de Chéraga, à l'Ouest d'Alger, ainsi que samedi soir au centre culturel Haroun-Errachid, sis dans la commune de Oued Koriche, au centre d'Alger. Dans le cadre de la préservation du patrimoine musical algérien et de l'encouragement des jeunes talents, l'établissement Arts et Cultures de wilaya d'Alger, sous la tutelle du wali d'Alger, célèbre la musique chaâbie, qui porte une empreinte particulière en rendant hommage à une légende de ce genre musical, Dahmane El Harrachi. Ce concours a pour principal objectif de découvrir et de soutenir les talents émergents dans ce genre artistique ancestral. Considéré comme un tremplin pour les jeunes talents des quatre coins du pays, ce concours n'est pas seulement une compétition, mais une opportunité de faire revivre la chanson populaire avec de nouvelles voix qui reflètent son authenticité et ajoutent une touche moderne. La candidature est ouverte à tous les passionnés de musique, avant de finir en beauté par le prime final est prévu à la mi-mai au niveau de la salle Ibn Khaldoun en présence de Kamel El Harrachi, fils du regretté Dahmane El Harrachi, ainsi que Mustapha Belahcen. Cette manifestation culturelle de la wilaya d'Alger, fief de cette musique citadine, intervient quelques jours après la clôture de la 14^e édition du Festival national de la musique chaâbie. Une continuité au niveau local qui se produit également au niveau de plusieurs wilayas afin de confirmer la volonté de perpétuer la pratique de cette musique et d'assurer la transmission intergénérationnelle entre talents émergents, artistes confirmés et doyens du chaâbi.

K. B.

GRANDE CAMPAGNE DE NETTOYAGE DURANT CE WEEK-END ALGER S'OFFRE UN LIFTING

Les services de la wilaya d'Alger ont annoncé, mardi dernier dans un communiqué, l'organisation de la 5^e édition de la grande campagne de nettoyage, vendredi et samedi prochains, à travers les quartiers et communes de la capitale.

Organisée sous le patronage du wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabhi, cette campagne touchera l'ensemble des quartiers des 14 circonscriptions administratives de la wilaya d'Alger, afin "d'éliminer les points noirs, d'enlever les déchets et préserver ainsi l'environnement", précise le communiqué.

Cette campagne, placée sous le slogan "Unissons nos efforts pour que notre quartier reste propre", vise à "ancrer les valeurs de solidarité et d'entraide dans la société et à promouvoir

l'esprit de citoyenneté et les actions d'intérêt général chez les citoyens", ajoute la même source. Cette opération se déroulera avec la participation des circonscriptions administratives, des APC, des directions exécutives et des établissements publics de la wilaya qui "consacreront des moyens matériels et financiers importants pour assurer le succès de cette campagne", aux côtés des acteurs de la société civile (associations nationales, de wilaya et locales), et des citoyens, conclut le communiqué.



VIE RELIGIEUSE

Jeu 25 Cheoual 1446
correspondant
au 24 Avril 2025

- Dohr..... 12h46
- Asr..... 16h31
- Maghreb..... 19h34
- Icha 21h00

Vendredi 26 Cheoual 1446
correspondant
au 25 Avril 2025

- Fedjr..... 04h25
- Echourouk... 06h00



HADJ 2025 PROGRAMMATION DE L'OUVERTURE DES VOLS VIA LE PORTAIL (BAWABET EL HADJ DZ+ ET L'APPLICATION +RAKB AL-HADJJI+)

L'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO) a annoncé la programmation de l'ouverture des vols via le portail +Bawabet El Hadj Dz+ et l'application +Rakb Al-Hadji+ au titre de la saison du hadj 1446/2025, a indiqué, hier, un communiqué de l'office. «L'ONPO, en coordination avec Air Algérie, informe les hadjis que l'ouverture des vols a été programmée via le portail +Bawabet El Hadj Dz+ et l'application +Rakb Al-Hadji+ pour la saison du Hadj 1446/2025», précise-t-on de même source. «Pour connaître les détails des vols et les dates d'ouverture, les hadjis sont invités à consulter le lien: <https://bawabetelhadj.dz/scheduledtrips>. Le programme sera mis à jour régulièrement sur le même lien», ajoute l'office.

«L'ouverture des vols susmentionnés concerne les aéroports de Batna, Tlemcen, Constantine, Oran, Annaba, Laghouat et Ouar-gla, et se fera aujourd'hui, mercredi, à partir de 20h00, tandis qu'elle débutera à partir de 21h00 pour l'aéroport d'Alger.»

AÉROPORT RABAH-BITAT D'ANNABA

11 525 EUROS SAISIS

Une tentative de transfert illicite d'une somme de 11.525 euros a été déjouée, au cours de cette semaine, à l'aéroport international Rabah-Bitât de Annaba, a indiqué, hier, un communiqué, émanant de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Cette saisie a été opérée par les éléments de la brigade de la police des frontières (PAF) lors d'une opération de contrôle des voyageurs à destination de l'étranger, a précisé la même source. L'opération s'est soldée par

l'arrestation d'un passager de 27 ans en possession de cette somme d'argent en devises, a-t-on ajouté. Après finalisation de toutes les procédures légales nécessaires, le suspect a été présenté, avant-hier, devant le procureur de la République près le tribunal d'El Hadjar, par les services de la sûreté de la daïra d'El Bouni, pour infraction à la législation et à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux de et vers l'étranger, conclut le communiqué.



ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

21 BLESSÉS DANS UN CARAMBOLAGE ENTRE UN CAMION ET 13 VOITURES À TIARET



Vingt-et-une (21) personnes ont été blessées dans un carambolage impliquant un camion et 13 voitures, hier dans la ville de Frennda (Tiaret), a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile de la wilaya.

L'accident s'est produit dans le quartier Hussein et Abbas, lorsqu'un camion poids lourd, chargé de sable, a percuté 13 véhicules, certains circulant dans le même sens et d'autres stationnés, après que son conducteur en eut perdu le contrôle, causant des blessures à différents degrés de gravité à 21 personnes, a indiqué le chargé de communication, le commandant Rabah

Boukhari. Les éléments de la Protection civile de l'unité secondaire de la daïra de Frennda sont intervenus pour prodiguer les premiers soins aux blessés avant de les évacuer vers le service des urgences de l'hôpital "Ibn Sina" de la même ville.

Une source médicale de cet établissement de santé a indiqué que trois blessés ont été transférés au service de neurochirurgie de l'hôpital "Youssef Damardji" de Tiaret, tandis que l'état de santé des autres victimes est stable.

Les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête afin de déterminer les circonstances de cet accident.

TRANSPORT

LE TÉLÉPHÉRIQUE DE CONSTANTINE REPREND DU SERVICE

Le téléphérique de Constantine a été remis en service, mardi, après un arrêt qui aura duré plus de 6 ans (depuis 2018), à la grande satisfaction des usagers. Les stations jalonnant le parcours de ce moyen de transport (Rue Tatche, cité Emir Abdelkader, Place 1^{er} Novembre, CHU) ont été prises d'assaut dès les premières heures de sa remise en service, après achèvement des travaux de maintenance et de modernisation. Pour les Constantinois, le téléphérique est un véritable atout pour la ville dès lors qu'il représente un moyen de déplacement pratique qui offre une vue aérienne imprenable sur la vieille ville. Le téléphérique de Constantine, constitué de 48 cabines d'une capacité de 10 places chacune, passe par une station toutes les 20 secondes. Il relie la rue Belkacem Tatche, au centre-ville, au CHU sur une distance de 425 m et à la cité Emir-Abdelkader (ex-faubourg Lamy) sur 1.100 m. Il assure le déplacement de 20.000 usagers par jour et contribue à atténuer la pression exercée sur le pont suspendu de Sidi M'cid, quotidiennement emprunté par un grand nombre de véhicules.

EDITORIAL

Subissant de plein fouet le «rideau de la mort», un nuage de particules fines suffoquant mêlé à une vague de chaleur sans précédent, l'Inde et le Pakistan pourraient très probablement revivre un nouveau coup de chaud dans les relations après l'incident survenu dans la vallée de Baisaran, dans la région de Pahalgam, dans le pittoresque territoire fédéral himalayen du Jammu-et-Cachemire. Des militants appartenant à un groupe peu connu, la «Résistance du Cachemire», ont revendiqué l'attaque contre ce que Delhi qualifie de «touristes» faisant plus de 26 morts. Sur les réseaux sociaux, le groupe justifie son acte par le fait que les autorités indiennes ont «procédé à l'installation de plus de 85 000 étrangers dans la région, provoquant un changement démographique (...) et que les individus ciblés, n'étaient pas des touristes ordinaires, mais

CACHEMIRE OU LE PARADIS BRÛLANT

plutôt liés et affiliés aux agences de sécurité indiennes». Cet incident vient ainsi briser un calme relatif qui a marqué cette région sensible depuis la fusillade de Mumbai en 2008. Il représente également, selon des analystes, un sérieux revers au Premier ministre, Narendra Modi, et son parti nationaliste hindou, Bharatiya Janata, qui ont présenté comme «une réussite majeure» l'action de révoquer, en 2019, le statut semi-autonome dont jouissait le Jammu-et-Cachemire «en apportant la paix et le développement» à cette région à majorité musulmane. Sans pour autant vouloir couper le cheveu en quatre, il est tout de même légitime de souligner que cette attaque intervient après les joutes verbales et les accusations échangées entre l'Inde et

le Pakistan sur la situation des droits de l'homme dans cette région lors de la 58^e session du Conseil des droits de l'homme des Nations unies tenue à Genève en février dernier. Les deux parties se sont écharpées en échangeant des propos virulents autour de la question du Cachemire qui demeure un point de discorde majeur.

Si le cricket, sport roi dans ces deux pays, est, sportivement, un terrain brûlant, la question de la vallée du Cachemire a mobilisé maintes fois des troupes des deux côtés des frontières. Après plus de 75 ans de relations tumultueuses et d'affrontements sporadiques, ponctués de trêves et d'accalmie, il semble bien que les deux puissances nucléaires ne sont pas encore prêtes à raccorder la ligne en pointillés figurant sur la carte.

Le monde est assez troublé pour connaître un autre front ou cette fois-ci le poids de l'histoire est très pesant.

El Moudjahid